





SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Mission de la Fédération des commissions scolaires du Québec | 2 |
| L'an 2 de la Planification stratégique 2001-2004..... | 3 |
| Rapport du président général..... | 4 |
| Activités du président en 2002-2003 | 6 |
| Instances politiques de la FCSQ | 7 |
| Membres du bureau de direction | 7 |
| Membres du conseil général..... | 8 |
| Rapport du directeur général..... | 10 |
| Commissions permanentes du conseil général..... | 12 |
| Commission permanente sur les ressources humaines | 12 |
| Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers..... | 13 |
| Commission permanente sur la mission éducative | 14 |
| Faits saillants de l'année 2002-2003..... | 15 |
| Orientations stratégiques | 18 |
| Principaux documents publiés par la FCSQ | 34 |
| L'excellence dans les commissions scolaires..... | 35 |
| Une présence dans toutes les sphères d'activité Comités où siègent la FCSQ et ses représentants | 36 |
| Liste du personnel de la FCSQ | 38 |
| Récipiendaires de l'Ordre du mérite de la FCSQ | 39 |

Au début des années 40, plusieurs commissions scolaires ont émis le désir de se doter d'un organisme privé qui coordonnerait leurs travaux et qui leur permettrait d'unifier leurs actions. Ensemble, elles ont créé, en 1947, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec. La Fédération conservera cette appellation jusqu'en juin 1991, sa position favorable à la création de commissions scolaires linguistiques l'incitant à adopter le nom de La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ).

Tout en conservant ses tâches premières de coordination et d'unification, la mission de la Fédération s'est élargie, au fil des ans, pour atteindre deux objectifs principaux : contribuer à promouvoir l'éducation ainsi que représenter et défendre avec détermination les intérêts des commissions scolaires. Forte de la représentativité des 61 commissions scolaires qu'elle regroupe, la Fédération a développé une force politique qu'elle utilise au profit de ses membres, notamment par la pertinence des services qu'elle offre ainsi que par ses représentations auprès des gouvernements, des autres associations d'éducation et des agents socioéconomiques.

Les enjeux majeurs de la FCSQ s'articulent autour des huit orientations de la Planification stratégique 2001-2004. Rappelons qu'elles ont été adoptées à l'assemblée générale de juin 2001 par les représentants et représentantes des 61 commissions scolaires membres de la Fédération.

Les orientations stratégiques

1. La commission scolaire : un palier de gouvernement indispensable et incontournable
2. Les jeunes : au cœur de notre projet de société
3. La réforme de l'éducation : pour la réussite de tous et de toutes
4. La formation professionnelle : une stratégie pour le développement du Québec
5. La formation continue : un enjeu de taille pour les commissions scolaires
6. Les ressources humaines : au centre du renouvellement et du changement
7. Les ressources financières : une condition gagnante pour une éducation de qualité
8. Les services aux membres : un monde plein de ressources

Ce rapport annuel se veut donc le reflet du travail accompli par la Fédération pour représenter au mieux les intérêts de ses membres, répondre à leurs besoins et leur offrir des services de haute qualité.



Il n'y a pas eu une journée où la Fédération n'a pas été interpellée par le tourbillon politique et médiatique qui témoigne du rôle important que jouent les commissions scolaires dans notre société, tant auprès des élèves jeunes et adultes, auprès des parents que de la communauté. *Vision, Concertation, Action*, ces trois mots résumant bien la vie de notre Fédération au cours du dernier exercice.

Une année marquée par des interventions politiques majeures

En effet, en 2002-2003, la Fédération a été plus que jamais au cœur des débats politiques et de société en participant à pas moins de six commissions parlementaires et aux événements politiques majeurs qu'ont constitués le Forum sur le déséquilibre fiscal et le Rendez-vous national des régions.

Toutes ces activités de représentation ont nécessité la préparation de mémoires étoffés et crédibles qui ont retenu l'attention des parlementaires si l'on en juge par les amendements qui ont été apportés aux projets de lois suivants.

- Le projet de loi 66 modifiant la Loi sur les élections scolaires
- Le projet de loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- Le projet de loi 124 modifiant la Loi sur l'instruction publique relativement à la reddition de comptes
- Le projet de loi 143 modifiant la Loi sur les normes du travail et particulièrement sur la notion de harcèlement psychologique

De plus, la Fédération est intervenue en commission parlementaire, conjointement avec l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires (ADIGECS) dans le dossier des fluctuations de la clientèle dans le secteur de l'éducation. Le dossier des services de garde, qui constitue un volet important de la mission des commissions scolaires, a nécessité également une intervention de la Fédération, conjointement avec le ministère de l'Éducation, devant la Commission de l'administration publique en suivi au rapport du

Vérificateur général sur la gestion des services de garde. Le point de vue de la Fédération a été bien reçu par les députés à la suite des critiques sévères qui avaient été adressées au réseau par le Vérificateur général.

Dans le cadre du Forum sur le déséquilibre fiscal, auquel avaient été conviés les principaux organismes sociopolitiques du Québec, toutes les interventions de la Fédération ont visé, avec succès d'ailleurs, à obtenir un consensus sur la nécessité de réinvestir en éducation si des marges de manœuvre budgétaires se dégagent pour le gouvernement du Québec dans ses négociations avec Ottawa.

En ce qui concerne le Rendez-vous national des régions, la Fédération y a joué un rôle actif avec une vingtaine de représentants de commissions scolaires, pour promouvoir le système public d'éducation et le rôle des commissions scolaires dans le développement régional à titre de partenaires importants. Parmi les sujets sur lesquels la Fédération a dû intervenir, mentionnons la décentralisation, la formation professionnelle, le décrochage, le programme *Villages branchés du Québec*, le transport scolaire et la dernière école de village.

Valorisation et défense de l'école publique

Outre son mandat de représentation politique au nom de ses membres, l'autre mandat important de la Fédération est de défendre le système public d'éducation, la première mission et raison d'être des commissions scolaires.

Or, sur ce plan, la Fédération a été plus active que jamais au cours du dernier exercice, notamment par l'organisation d'un colloque *Les défis de l'école publique* et de son Salon de l'école publique qui fut un immense succès. Plus de 1 000 personnes ont participé à cet événement au cours duquel la Fédération a rendu public un sondage révélant une augmentation importante du taux de satisfaction de la population à l'égard de l'école publique. Pas moins de quatre ministres sont venus témoigner de l'importance du rôle des commissions scolaires et de leur attachement à l'école publique. On peut qualifier cet événement de succès politique important!

Dans la foulée de ce colloque, la Fédération a tenu une rencontre qui a réuni les membres du conseil général, les directions générales et les responsables des communications dans une démarche concertée d'action en communication visant à promouvoir notre réseau et particulièrement à contrer le *Palmarès des écoles secondaires*. En plus de produire des guides de communication à l'intention de ses membres, la Fédération s'est associée à des chercheurs en éducation de l'Université de Montréal afin de tracer un portrait plus nuancé des écoles publiques dans le but de faire contrepoids au *Palmarès* injuste pour notre réseau publié par le magazine *L'actualité*.

La Fédération est aussi devenue la référence dans le débat sur les bons d'études en publiant, en décembre, une recherche approfondie en collaboration avec un économiste de l'Université Laval. Tous les éditorialistes et les analystes ont soutenu le point de vue défendu par la Fédération à l'effet que les bons d'études n'étaient pas pertinents pour le Québec et qu'ils nuiraient au système public d'éducation et à la mission des commissions scolaires d'offrir des services éducatifs de qualité à tous les élèves québécois. Cette recherche a aussi retenu l'attention des trois principaux partis politiques du Québec qui ont communiqué avec la Fédération pour échanger des points de vue sur ce dossier d'actualité.

Ce ne sont là que quelques-unes des actions politiques majeures et de lobbying menées par la Fédération en 2002-2003 dans la foulée de notre planification stratégique et de notre préoccupation constante de faire entendre la voix des commissions scolaires afin de nous assurer des ressources nous permettant d'offrir aux Québécois et aux Québécoises un système d'éducation de qualité.

Vous constaterez, dans les pages suivantes, le fruit de nos interventions concertées, particulièrement en ce qui regarde les réinvestissements importants que nous avons provoqués en présentant des dossiers crédibles.

Ces succès de notre Fédération, au cours des dernières années et notamment au cours du dernier exercice, reposent sur une cohésion très forte et une solidarité exemplaire des membres du conseil général qui ont supporté l'action de la Fédération, sur la vision et la rigueur des membres du bureau de direction et, enfin, sur un personnel dévoué, compétent qui fait l'envie de plusieurs organisations.

Je tiens à souligner également la concertation que nous avons eue pour certains dossiers avec les directions générales représentées par l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires (ADIGECS) ainsi que des échanges réguliers avec les représentants des directions d'établissement (FQDE, AQPDE, AMDES) et des cadres scolaires (ACSQ). Il faut aussi souligner notre concertation étroite avec l'Association des commissions scolaires anglophones et une collaboration fructueuse avec la Fédération des comités de parents du Québec.

En terminant, je remercie les présidents et les présidentes, les commissaires, les gestionnaires, la permanence de la Fédération et nos partenaires pour le dynamisme et la créativité qui vous animent. Merci pour votre soutien et pour votre engagement à la cause du système public d'éducation!

Bonne lecture!

André Caron
Président général



ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN 2002-2003

Rencontres avec des ministres, des présidentes et présidents de divers organismes

| | |
|---|--|
| Ministère de l'Éducation du Québec | Association montréalaise des directions d'établissement scolaire |
| Ministère de la Culture et des Communications | Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec |
| Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale | Conseil du patronat du Québec |
| Ministère de la Famille et de l'Enfance | Directeur général des élections du Québec |
| Ministère des Régions | Fédération des cégeps |
| Ministère du Travail | Fédération des comités de parents du Québec |
| Conseil du trésor | Fédération étudiante collégiale du Québec |
| Association des cadres scolaires du Québec | Fédération étudiante universitaire du Québec |
| Association des commissions scolaires anglophones du Québec | Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement |
| Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec | Fédération québécoise des municipalités |
| Association des propriétaires d'autobus du Québec | Fédération québécoise du sport étudiant |
| Association du transport écolier du Québec | Société de l'assurance automobile du Québec |
| Association québécoise du personnel de direction des écoles | Solidarité rurale du Québec |
| | Union des municipalités du Québec |

Participation à des congrès, des colloques et à d'autres événements spéciaux

| | |
|---|--|
| Assemblée générale de la Fédération québécoise du sport étudiant | Congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française |
| Assemblée générale du Conseil du patronat du Québec | Congrès de l'Association québécoise du personnel de direction des écoles |
| Colloque de l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle | Congrès de l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire |
| Colloque de la Fondation de l'entrepreneurship | Congrès de l'Union des municipalités du Québec |
| Colloque de l'Association des cadres scolaires du Québec | Congrès de la Fédération des comités de parents du Québec |
| Congrès et assemblée annuelle de l'Association internationale pour la sécurité du transport des jeunes (AIST) | Congrès de la Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement |
| Congrès de l'Association du transport écolier du Québec | Congrès de la Fédération québécoise des municipalités |
| Congrès de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec | |

Présence en régions

Rencontres avec les représentants et les représentantes des commissions scolaires dans le cadre d'activités régionales telles que : rentrée scolaire, conférences de presse, colloque, remise de l'Ordre du mérite.

INSTANCES POLITIQUES DE LA FCSQ

Comme il est prévu dans sa loi constitutive et ses règlements généraux, la Fédération des commissions scolaires du Québec est constituée d'une assemblée générale, d'un conseil général et d'un bureau de direction. Ses pouvoirs sont exercés et ses affaires sont régies par ces trois instances composées exclusivement de commissaires élus qui participent ainsi à la défense des intérêts des commissions scolaires et du système public d'éducation.

Assemblée générale

La 55^e Assemblée générale a réuni 314 commissaires délégués par les 61 commissions scolaires membres de la Fédération. Rassemblés à Québec les 10 et 11 mai 2002, ils ont adopté le rapport du président général qui rendait compte des nombreuses actions menées par la Fédération pour chacune des orientations contenues dans la *Planification stratégique 2001-2004*. Les commissaires délégués ont aussi adopté le rapport du directeur général qui faisait état de la grande diversité des interventions de la Fédération ainsi que des services offerts aux membres.

Enfin, l'assemblée générale s'est prononcée sur une importante modification aux règlements généraux concernant la composition du bureau de direction, a approuvé les états financiers 2001-2002 et adopté les prévisions budgétaires et la cotisation pour l'année 2002-2003.

Conseil général

Le conseil général est composé du président et de la vice-présidente, élus par l'assemblée générale, ainsi que du président ou de la présidente de chacune des commissions scolaires membres ou de la représentante ou du représentant qu'elle désigne ainsi que de l'administrateur de la Commission scolaire du Littoral.

Au cours de l'année 2002-2003, le conseil général a siégé à quatre reprises en session régulière et à deux occasions en session extraordinaire. Plusieurs dossiers ont exigé, de la part des membres du conseil, des prises de position que la Fédération a défendues auprès des diverses instances gouvernementales. Soulignons, entre autres, celles concernant le maintien ou la fermeture de la dernière école de village, l'entente sur l'équité salariale du personnel enseignant et les coûts d'organisation des élections scolaires.

De plus, le conseil général a étudié et adopté les mémoires concernant la création d'un ordre professionnel du personnel enseignant, le projet des règles budgétaires pour les commissions scolaires et celui sur le transport scolaire.

MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION

André Caron

Président général de la FCSQ
Commissaire à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Manon Beaudry-Roberge

Vice-présidente de la FCSQ
Commissaire à la Commission scolaire des Sommets

Ginette Côté

Présidente de la Commission scolaire de l'Estuaire

Norma Gaona

Commissaire à la Commission scolaire de Montréal

Jean-Yves Laforest

Président de la Commission scolaire de l'Énergie

Claude Langlais

Président de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup

Micheline Patenaude-Fortin

Présidente de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

Liz S.-Gagné

Présidente de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

Lucette Whittom

Présidente de la Commission scolaire des Affluents



De gauche à droite : Jean-Yves Laforest, Ginette Côté, Manon Beaudry-Roberge, Micheline Patenaude-Fortin, André Caron, Norma Gaona, Claude Langlais et Liz S.-Gagné. (Lucette Whittom est absente sur la photo.)



Bureau de direction

Le bureau de direction est composé de neuf membres : le président, la vice-présidente et sept directrices et directeurs élus par le conseil général, dont un provient de la région de la Montérégie et un autre de la région de Montréal. Parmi ses principaux pouvoirs, le bureau de direction conseille le conseil général dans la réalisation de ses responsabilités, assume la gestion de l'organisme et voit à la surveillance et à l'exécution des mandats du conseil. De façon particulière, durant la dernière année, il a eu à étudier et à adopter plusieurs mémoires présentés devant diverses commissions

parlementaires sur les sujets suivants : le projet de loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le projet de loi 124 modifiant la Loi sur l'instruction publique, le projet de loi 143 modifiant la Loi sur les normes du travail et, enfin, le dossier des fluctuations de la clientèle dans le secteur de l'éducation.

Au cours de l'année 2002-2003, le bureau de direction a donc dû se réunir à plusieurs occasions : six fois en session régulière et six fois en session extraordinaire.

MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL

André Caron

Président général de la FCSQ
Commissaire à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Manon Beaudry-Roberge¹

Vice-présidente de la FCSQ
Commissaire à la Commission scolaire des Sommets

Vincent Arciresi

Président de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

Pierre Arsenault

Président de la Commission scolaire René-Lévesque

Pierre Asselin

Président de la Commission scolaire de Charlevoix

Martine Bergeron

Présidente de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées

Diane Bernard-Riberdy¹

Présidente de la Commission scolaire des Samares

Denys Bertrand

Président de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Jocelyn Blondin

Président de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Josée Bouchard

Présidente de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

Robert Boucher

Président de la Commission scolaire de la Riveraine

Denis Bureau

Président de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda

Francine Charbonneau

Présidente de la Commission scolaire de Laval

Ginette Côté²

Présidente de la Commission scolaire de l'Estuaire

Jean-Marc Crête

Président de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Lucie Désilets

Présidente de la Commission scolaire Marie-Victorin

Membre du conseil général depuis le mois d'octobre en remplacement de Fernande

LeBlanc-Sénéchal

Gabriel Ducharme¹

Président de la Commission scolaire des Patriotes

Suzanne Durivage

Présidente de la Commission scolaire des Hauts-Cantons

Jeanne d'Arc Duval-Paquette¹

Présidente de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Christine Émond-Lapointe

Présidente de la Commission scolaire des Draveurs

Anicet A. Gagné

Président de la Commission scolaire des Navigateurs

Liz S.-Gagné

Présidente de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

Norma Gaona

Commissaire à la Commission scolaire de Montréal

Claude Gélinas

Président de la Commission scolaire des Découvreurs

Gaétan Gilbert

Président de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois

Murielle Gingras

Présidente de la Commission scolaire de la Capitale

Membre du conseil général depuis le mois d'octobre en remplacement de Claude Fleury

Monique P.-Laberge

Présidente de la Commission scolaire des Chênes

Jean-Yves Laforest

Président de la Commission scolaire de l'Énergie

Claude Langlais¹

Président de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup

Denis Langlois

Président de la Commission scolaire de L'Amiante

Lyne Laporte-Joly

Présidente de la Commission scolaire de la Baie-James

Claudette Larivée

Présidente de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

Louise Lebrun

Présidente de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

Charles-Henri Lecours

Président de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

Claudette Légaré

Présidente de la Commission scolaire des Sommets

Yvon Lemire

Président de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Gilles Létourneau

Président de la Commission scolaire Pierre-Neveu

Jeanne d'Arc Marcoux

Présidente de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Nicole Mongeon

Présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

Daniel Moreau

Président de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Méderic O'Brien

Administrateur de la Commission scolaire du Littoral

Micheline Patenaude-Fortin

Présidente de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

Guilmont Pelletier

Président de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

Denis Rajotte

Président de la Commission scolaire de Sorel-Tracy

Huguette Reid

Présidente de la Commission scolaire des Îles

Laurraine Richard

Présidente de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord

Noël Richard^{2,3}

Président de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Raymonde Rivard

Présidente de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Léonard Robitaille

Président de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

Rémi Rousseau

Président de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets

Henri-Paul Roux

Commissaire à la Commission scolaire des Bois-Francis

Anny Roy

Présidente de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue

Clément Roy

Président de la Commission scolaire Harricana

Viviane Schofield

Présidente de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs

François-R. Tardif

Président de la Commission scolaire des Chic-Chocs

Raymond Thériault

Président de la Commission scolaire des Monts-et-Marées

Serge Tremblay

Président de la Commission scolaire de Portneuf

Gaëtane Trempe-Köszegi

Présidente de la Commission scolaire des Trois-Lacs

Raymond Tudeau

Président de la Commission scolaire des Phares

Michel Vallières

Président de la Commission scolaire des Laurentides

Rodrigue Vigneault

Président de la Commission scolaire du Fer

Monique Villeneuve

Présidente de la Commission scolaire De La Jonquière

Lucette Whittom

Présidente de la Commission scolaire des Affluents

Représentante de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires

Susan Tremblay

Vice-présidente de l'ADIGECS
Directrice générale de la Commission scolaire des

Grandes-Seigneuries

1. Membre du Comité du budget

2. Membre du Comité du Congrès

3. Membre du Comité de l'Ordre du Mérite

Le président général est membre d'office de ces Comités.



RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est avec plaisir et fierté que je vous présente ce rapport d'activité pour l'année 2002-2003. Il se veut le reflet du travail accompli par la Fédération pour représenter ses membres, répondre à leurs besoins et leur offrir des services de haute qualité.



Bien sûr, les actions de la Fédération se sont articulées principalement autour de sa planification stratégique adoptée en juin 2001. Mais toute bonne organisation doit pouvoir s'adapter rapidement aux nouveaux enjeux qui surviennent, et l'année 2002-2003 a été fertile en événements et nouveaux dossiers générés principalement par le gouvernement.

Soutien aux instances politiques

Le nombre de dossiers traités et les nombreux enjeux se sont traduits par l'augmentation importante des sessions des instances politiques de la Fédération. On dénombre, lors de la dernière année, six sessions du conseil général, douze sessions du bureau de direction, dix-sept sessions des commissions permanentes en plus de trois rencontres extraordinaires des directions générales et des membres du conseil général.

Un travail considérable a dû être effectué pour préparer ces rencontres, faire les recherches, analyser et constituer les dossiers et, enfin, assurer les suivis. Je n'énumérerai pas ici la liste de tous les dossiers traités, on les retrouve dans les pages suivantes de ce rapport annuel. Mais il faut souligner que la Fédération est interpellée de plus

en plus pour donner son avis sur une multitude de sujets, pour déposer des mémoires, notamment à plusieurs commissions parlementaires et pour appuyer les demandes des commissions scolaires sur divers problèmes.

La présence fréquente du président dans les médias exige également un travail de plus en plus grand afin de bien préparer les dossiers. L'intervention médiatique du président requiert des stratégies politiques de premier ordre, car tout un chacun connaît le pouvoir et l'impact des médias sur le gouvernement.

Présence dans des conseils d'administration et comités

De plus en plus, la Fédération est requise pour siéger à de nombreux conseils d'administration liés au domaine scolaire ainsi qu'à une multitude de comités relevant, bien sûr, du ministère de l'Éducation, mais aussi d'autres ministères tels que de la Culture et des Communications, de la Famille et de l'Enfance et de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Cette présence dans ces conseils d'administration et comités se fait par le biais du président, du directeur général, des cadres et des conseillers de la Fédération et aussi par un grand nombre de cadres des commissions scolaires. Tous les domaines d'activité sont concernés, comme le financement, le transport scolaire, la formation professionnelle et la formation continue, la pédagogie, les ressources humaines ainsi que plusieurs autres sujets regroupés sous le thème « partenariat ».

Comme la Fédération veut influencer les décisions et assurer une présence active et non pas siéger comme « observateur », cette présence exige un travail important, notamment en termes de rencontres et de consultations auprès de ses membres. De plus, il est nécessaire d'assurer une étroite concertation avec d'autres membres représentant le réseau, principalement l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires.

Les services aux membres

Les communications ont été également au cœur de notre préoccupation. Quotidiennement, la Fédération s'est assurée que les autorités des commissions scolaires soient bien informées des principaux enjeux et dossiers d'actualité. La présence de la Fédération dans de nombreux comités permet de mieux informer nos membres et amène une unité d'actions importante. L'information aux commissaires a aussi été au centre de nos actions par la production de nombreux bulletins express *Commissaires d'écoles* et de la revue *Savoir*. S'ajoutent à ces activités de communication, la promotion de l'école publique par le colloque de mai 2002, le Salon de l'école publique et par des stratégies efficaces pour promouvoir les bons coups et contrer le *Palmarès des écoles secondaires*.

Nous avons également mis beaucoup d'énergie dans la formation, particulièrement pour les nouveaux gestionnaires. La Fédération, en étroite collaboration avec l'Association des cadres scolaires du Québec, a élaboré de toutes pièces, sept

catégories de formation (ressources financières, matérielles et humaines, formation professionnelle, transport scolaire, adaptation scolaire et secrétaires généraux), permettant à de nouveaux gestionnaires entrant en fonction d'obtenir des informations de base dans leur domaine d'activité. Sur un autre plan, nous avons accompagné pas moins de seize commissions scolaires dans leur démarche de planification stratégique. Les commentaires reçus par le biais des évaluations ou par les autorités des commissions scolaires dénotent une très grande satisfaction sur la qualité des services rendus par la Fédération.

Toutes ces réalisations ne peuvent être faites que par une unité d'actions entre l'appareil administratif de la Fédération et les instances politiques. Je remercie les élus des commissions scolaires de la confiance qu'ils nous témoignent. De même que je remercie le personnel de la Fédération pour la qualité du travail accompli ainsi que pour l'énergie déployée dans la défense des intérêts des commissions scolaires et du système public d'éducation.

Réjean Morel
Directeur général



Commission permanente sur les ressources humaines

Le conseil général de la Fédération est doté de trois commissions permanentes en lien avec la planification stratégique : la Commission permanente sur les ressources humaines, la Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers ainsi que la Commission permanente sur la mission éducative. Composées de membres du conseil général, ces commissions exercent un rôle important pour développer des stratégies et des orientations au regard des différents dossiers traités.

Toujours convaincus que le personnel des commissions scolaires constitue la clé d'un système d'éducation de qualité, les membres de la Commission permanente des ressources humaines ont accompli leur mandat cette année en cherchant à fournir les outils nécessaires aux commissions scolaires dans ce domaine et en participant aux débats importants.

La Commission permanente sur les ressources humaines avait donc pour mandat, au cours de la

dernière année, de faire les analyses et de formuler les recommandations appropriées au conseil général de la Fédération sur les questions suivantes : la préparation de la prochaine ronde de négociations des ententes nationales, le renouvellement du personnel dans le réseau des commissions scolaires, les problématiques liées à la gestion des ressources humaines, la formation du personnel et des commissaires, la protection, la défense et la promotion des intérêts des commissions scolaires dans les dossiers qui ont un impact sur les ressources humaines et les conditions de travail des gestionnaires.

De plus, la Commission permanente s'est penchée sur l'importante consultation menée par l'Office des professions du Québec en vue de déterminer la pertinence de créer un ordre professionnel des enseignantes et des enseignants. Ses recommandations ont permis de formuler la position de la Fédération à ce sujet.

Par ailleurs, la Commission permanente a mené une réflexion sur les problèmes découlant du nombre important de retraites chez le personnel et des impératifs de la réforme de l'éducation (problèmes de recrutement, développement de la relève, formation du nouveau personnel, etc.). Ainsi, un plan d'action a été proposé au conseil général en vue d'outiller les commissions scolaires quant à la difficulté de recruter du personnel enseignant.

La Commission permanente s'est également penchée sur le dossier de la durée de la semaine de travail du personnel enseignant. Ses analyses et le suivi qu'elle en a assuré ont permis de définir la position de la Fédération dans ce dossier. Elle a aussi porté une attention particulière aux orientations du gouvernement quant à la révision de la Loi sur les normes du travail.

Finalement, les conditions d'emploi du personnel d'encadrement des commissions scolaires ont également retenu l'attention des membres de la Commission.

Cette Commission s'est réunie à six reprises au cours de l'année.

MEMBRES DE LA COMMISSION

Jeanne d'Arc Marcoux, présidente

Josée Bouchard

Francine Charbonneau

Suzanne Durivage

Jeanne d'Arc Duval-Paquette

Norma Gaona

Gaétan Gilbert

Monique P.-Laberge

Claudette Légaré

Nicole Mongeon

Rémi Rousseau

Henri-Paul Roux

Serge Tremblay

Rodrigue Vigneault

Participe également à ces rencontres

Serge Lefebvre

Représentant de l'ADIGECS

Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers

Les travaux de la Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers ont porté sur plusieurs dossiers dont ceux du maintien de la dernière école de village, de l'achat de manuels scolaires, de l'évaluation du coût des prochaines élections scolaires, de l'augmentation des primes d'assurance de dommages des commissions scolaires et les règles budgétaires.

Le président général s'est vu confier le mandat de défendre le principe de laisser aux commissions scolaires le pouvoir de prendre la décision de maintenir la dernière école de village tout en convenant d'un temps d'arrêt lorsque vient le temps de fermer une école, et ce, jusqu'au Discours sur le budget 2003-2004.

Concernant l'achat de manuels scolaires, les membres de la Commission permanente ont souligné l'importance pour chaque élève et pour les parents de disposer de manuels conformes aux nouveaux programmes pour répondre aux objectifs de la réforme.

En ce qui a trait au dossier des élections scolaires, l'analyse des nombreuses modifications législatives apportées à la Loi sur les élections scolaires a démontré leur incidence sur les coûts inhérents à la tenue des prochaines élections scolaires. En s'appuyant sur cette étude, la Commission permanente a recommandé au conseil général le remboursement du coût des élections.

Par ailleurs, les travaux de la Commission permanente sur le dossier des assurances ont visé à soutenir les commissions scolaires pour les aider à faire face aux augmentations de primes auxquelles elles ont été confrontées lors du renouvellement de juillet 2002. Les membres de la Commission ont recommandé, au conseil général, l'adoption d'un plan d'action comportant notamment la formation du personnel des commissions scolaires et une demande de financement afférent. De plus, ils ont proposé que la FCSQ exerce une veille stratégique du marché de l'assurance afin d'élaborer, s'il y a lieu, une stratégie au cas où de nouvelles hausses de primes seraient appliquées.

En matière d'évaluation et de reddition de comptes, la Commission permanente a examiné le projet de loi 124 visant à apporter des modifications à la Loi sur l'instruction publique. Ses membres ont formulé des recommandations au conseil général quant à la position de la Fédération dans ce dossier.

La Commission permanente a aussi adopté le mémoire sur les règles budgétaires 2002-2003 des commissions scolaires et sur les règles budgétaires du transport scolaire avec une série de recommandations, dont plusieurs ont été retenues par le ministère de l'Éducation. Les modifications apportées au mode d'allocation des ressources des commissions scolaires ont permis d'ajouter 60 M\$.

Pour ce qui est des règles budgétaires 2003-2004, la Commission a veillé à ce que les travaux des sous-comités s'inscrivent dans la poursuite de la révision du mode d'allocation de l'année précédente. Les membres ont également été préoccupés du contexte entourant la révision du mode d'allocation du transport scolaire, notamment par les négociations entre les entreprises de transport et les conducteurs et conductrices d'autobus scolaire.

La Commission permanente a traité plusieurs autres dossiers importants comme la tolérance zéro (les armes blanches dans les écoles), la révision du processus d'emprunt à long terme du gouvernement et le suivi du rapport du Vérificateur général sur la gestion des services de garde en milieu scolaire.

Cette Commission s'est réunie à six reprises au cours de l'année.

MEMBRES DE LA COMMISSION

Diane Bernard-Riberdy, présidente

Robert Boucher

Denis Bureau

Ginette Côté

Jean-Marc Crête

Gilles Dion

Gabriel Ducharme

Christine Émond-Lapointe

Claude Gélinas

Denis Langlois

Yvon Lemire

Noël Richard

Raymonde Rivard

Viviane Schofield

Michel Vallières

Monique Villeneuve

Participe également à ces rencontres

André Roy

Représentant de l'ADIGECS



Commission permanente sur la mission éducative

Plusieurs dossiers majeurs ont retenu l'attention de la Commission permanente sur la mission éducative puisque quatre orientations sur huit sont consacrées à des enjeux relatifs à la mission éducative. Voici ceux qui ont retenu l'attention des membres : les jeunes, la réforme, la formation professionnelle et la formation continue.

Lors de la promotion de la politique québécoise de la jeunesse, les travaux de la Commission visaient à favoriser la mise en œuvre, dans les commissions scolaires et dans leurs établissements, du plan d'action accompagnant cette politique. Des stratégies de mobilisation leur ont été proposées. Sous l'angle du partenariat, la Commission a soutenu la réalisation par la Fédération d'un répertoire d'organismes et de projets innovateurs réalisés par des milieux scolaires.

De plus, en soutien au développement de l'approche orientante, la Commission a recommandé la mise en œuvre d'un programme d'activités de collaboration entre des entreprises manufacturières et les établissements scolaires.

La Commission est intervenue pour réclamer un financement récurrent du programme *Une école ouverte sur son milieu* tout en poursuivant l'examen périodique de programmes ou de mesures favorisant une amélioration de la réussite éducative tels que *Agir autrement* ou le plan de réussite.

Au chapitre de la réforme de l'éducation, des pièces maîtresses ont retenu l'attention de la Commission : le projet de programme de formation pour le 1^{er} cycle du secondaire, celui de la politique d'évaluation des apprentissages, les modifications au régime pédagogique, les perceptions entourant la répartition des pouvoirs, les programmes de services complémentaires et les programmes de formation à l'enseignement.

Quant à la formation professionnelle, la Commission a étudié des hypothèses d'orientations partagées avec le ministère de l'Éducation. Cette approche concertée devra être achevée au cours de la prochaine année, en tenant compte de plusieurs actions gouvernementales. Une attention particulière a aussi été portée à la progression des travaux entourant la formation courte qualifiante.

Par ailleurs, c'est autour de la nouvelle politique gouvernementale de l'éducation des adultes que les travaux de la Commission se sont déroulés concernant la formation continue. L'appropriation de la politique, l'analyse du plan d'action du ministère de l'Éducation et la répartition des nouveaux investissements ont constitué les thèmes principaux qui ont été débattus.

En terminant, s'ajoutent notamment à ces activités le projet d'entente interministérielle sur la complémentarité des services entre le réseau de l'éducation et les réseaux des services sociaux et de la santé, la problématique du temps d'enseignement au primaire, le projet de loi 124 et le traitement des plaintes par les commissions scolaires.

Cette Commission s'est réunie à cinq reprises au cours de l'année.

MEMBRES DE LA COMMISSION

Manon Beaudry-Roberge, présidente

Anicet A. Gagné

Jean-Yves Laforest

Claude Langlais

Claudette Larivée

Louise Lebrun

Micheline Patenaude-Fortin

Anny Roy

Liz S.-Gagné

Lucette Whittom

Participe également à ces rencontres
Pierre Bergevin
Représentant de l'ADIGECS

Un nombre record de mémoires

La Fédération a été plus que jamais au cœur des débats politiques en participant à pas moins de six commissions parlementaires et aux événements publics majeurs qu'ont constitués le Forum sur le déséquilibre fiscal et le Rendez-vous national des régions. Ces activités ont nécessité la préparation de mémoires étoffés et crédibles qui ont retenu l'attention du gouvernement, notamment au regard des projets de loi suivants :

- le projet de loi 66 modifiant la Loi sur les élections scolaires;
- le projet de loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- le projet de loi 124 modifiant la Loi sur l'instruction publique relativement à la reddition de comptes;
- le projet de loi 143 modifiant la Loi sur les normes du travail.

S'ajoutent une intervention conjointe avec l'ADIGECS sur le dossier des fluctuations de la clientèle et une autre avec le MEQ sur la gestion des services de garde. De nombreux avis sur plusieurs dossiers d'actualité ont également été produits.

Des réinvestissements importants

Les nombreuses revendications de la Fédération ont porté fruit auprès du ministère de l'Éducation puisque ce dernier s'est engagé à investir des sommes importantes dans les domaines suivants, additionnelles au financement des coûts de système évalués à plus de 250 M\$.

- Achat de manuels conformes aux nouveaux programmes de formation de l'éducation : 206 M\$.
- Soutien à la réforme au secondaire : 91 M\$.
- Programme *Ça bouge après l'école* : 81,8 M\$ d'ici 2005-2006.
- Lutte contre le décrochage scolaire dans les milieux défavorisés : 125 M\$ (programme *Agir autrement*).
- Organisation des services et des activités éducatives des jeunes : 20,3 M\$.
- Maintien des écoles de village : 11 M\$ sur deux ans.

Des services de formation très appréciés

Les sessions de formation offertes par la Fédération ont connu un vif succès. La Fédération a offert 104 sessions à plus de 2 300 personnes, soit aux commissaires, aux gestionnaires et aux directions d'établissement. Les évaluations, effectuées par les personnes participantes, indiquent un taux de satisfaction très élevé. Le fait marquant est certainement le développement de l'offre de service de formation pour des nouveaux gestionnaires. Près de 200 nouveaux cadres ont reçu une formation, en collaboration étroite avec l'Association des cadres scolaires du Québec.

Une Fédération présente dans plus de 130 comités ou conseils d'administration

La Fédération a participé cette année à plus de 130 comités et conseils d'administration sur plusieurs fronts touchant le financement, le transport scolaire ainsi que les domaines éducatifs, sociaux et politiques. Elle a été présente soit par le biais du président, du directeur général, du personnel professionnel de la Fédération ou des représentants de commissions scolaires. Cette présence importante de la Fédération dans plusieurs sphères d'activité a permis de véhiculer les préoccupations majeures de notre réseau et de nous assurer du respect des responsabilités des commissions scolaires.

Une concertation importante

Afin de maintenir une concertation efficace entre les paliers politique et administratif, la Fédération a organisé trois rencontres conjointes avec les membres du Conseil général et les directions générales des commissions scolaires, portant sur les sujets suivants : la reddition de comptes et les plans de réussite, la formation à distance, les petites écoles, l'équité salariale, la promotion de l'école publique, le transport scolaire et le retard des règles budgétaires 2003-2004. La ministre de la Solidarité sociale, de la Famille et de l'Enfance, M^{me} Lynda Goupil, est aussi venue entretenir les gestionnaires scolaires du projet de loi en matière de lutte à la pauvreté et du rôle important des commissions scolaires à cet égard.



Reconnaissance du rôle des élus scolaires

Les nombreuses pressions, exercées par la Fédération pour améliorer le processus électoral et favoriser la reconnaissance du rôle des élus, ont donné lieu à l'adoption du projet de loi 66 qui modifie la Loi sur les élections scolaires. La Fédération a fait beaucoup de travaux entourant les élections scolaires, notamment concernant le vote par la poste, le processus électoral avec le Directeur général des élections et les coûts de la démocratie scolaire. Un mémoire a été transmis à cet effet au MEQ.

Les bons d'études

Une recherche fort crédible !

La Fédération, en collaboration avec l'Université Laval, a réalisé une recherche sur les bons d'études (www.fcsq.qc.ca) qui ont été pendant un long moment le centre d'intérêt des médias. L'étude visait à informer la population des conséquences qu'entraînerait une telle mesure, notamment pour les services aux élèves, l'organisation scolaire et le financement du système d'éducation. La Fédération a été et demeure une référence crédible dans ce débat.

Deux victoires devant la Régie de l'énergie

À la suite de l'intervention de la FCSQ sur la question du tarif bi-énergie, au printemps 2002, la Régie de l'énergie a enjoint à Hydro-Québec de conserver le tarif BT au prix actuel. Une abolition du tarif BT aurait représenté une augmentation des dépenses énergétiques de près de 20 M\$ annuellement pour les commissions scolaires. La Fédération est également intervenue avec succès, en janvier 2003, afin que la Régie de l'énergie enjoigne de nouveau à la société d'État de conserver le tarif bi-énergie au tarif actuel.

Plus de 1 200 demandes d'avis juridiques

Le Service juridique de la Fédération a répondu à plus de 1 200 demandes d'avis au regard notamment de la Loi sur l'instruction publique, de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur le droit d'auteur.

Un grand succès !

Le colloque *Les défis de l'école publique*

Le colloque *Les défis de l'école publique* a connu un vif succès avec plus de 1 000 personnes participantes. Des pistes d'action ont été identifiées pour relever les défis éducatifs, des communications, des relations avec la communauté et des ressources humaines. Pas moins de quatre ministres, M. Sylvain Simard, ministre de l'Éducation, M^{me} Pauline Marois, vice-première ministre, M. François Legault, ministre de la Santé et des Services sociaux et M^{me} Agnès Maltais, ministre déléguée à l'Emploi, sont venus témoigner de l'importance du rôle des commissions scolaires et de leur attachement à l'école publique. De plus, un imposant salon a permis aux commissions scolaires de partager les réussites de leurs élèves et de leur personnel.

Des initiatives majeures en formation professionnelle

Pour intéresser plus de jeunes aux opportunités de carrière en industrie, une dizaine d'entreprises manufacturières ont profité de la Semaine de la formation professionnelle et technique pour accueillir quelque 200 conseillers en orientation afin de les familiariser avec l'environnement du travail en usine et les opportunités de carrière dans ce domaine. Cette initiative de portes ouvertes est le fruit d'une étroite collaboration entre les Manufacturiers et exportateurs du Québec et des partenaires du réseau de l'éducation, dont la FCSQ. De plus, pour valoriser les métiers auprès des élèves, la Fédération a collaboré, pour une sixième année, à la publication du guide *Les carrières d'avenir au Québec*. La Fédération a aussi eu une présence importante au colloque *L'avenir de la formation professionnelle* organisé par l'ACSQ en collaboration, entre autres, avec la Fédération. De plus, la FCSQ a mis beaucoup d'efforts dans l'implantation de la formation courte. Cette opération connaît un vif succès !

Un Répertoire de projets novateurs

Dans le cadre du programme *Une école ouverte sur son milieu*, la Fédération a produit un répertoire pour faire partager à l'ensemble du réseau scolaire et à ses partenaires les projets mobilisateurs qui répondent aux besoins et aux aspirations des jeunes dans les domaines éducatif, culturel, social, sportif, civique et communautaire. Environ 124 projets y sont répertoriés.

Ressources humaines

Des milliers de réponses !

La Fédération a poursuivi son rôle conseil auprès des dirigeants et des dirigeantes des ressources humaines des commissions scolaires en leur fournissant des avis concernant la gestion des ressources humaines. La demande de renseignements a été particulièrement marquante durant la dernière année, compte tenu notamment du renouvellement important des gestionnaires dans notre réseau. On dénombre plusieurs milliers de demandes d'information. Au-delà de ces demandes, il y a eu des efforts considérables de concertation et de circulation de l'information avec les directeurs des ressources humaines des commissions scolaires. La Fédération a aussi mis beaucoup d'énergie dans les travaux liés aux conditions de travail des gestionnaires, des cadres et des hors cadres, afin de s'assurer qu'ils aient des conditions de travail qui correspondent à l'ampleur de leurs responsabilités.

Palmarès des écoles secondaires

La Fédération a proposé aux commissions scolaires une démarche concertée d'actions en communication pour contrer le *Palmarès des écoles secondaires*. La Fédération s'est associée avec des chercheurs de l'Université de Montréal pour développer un portrait plus juste et plus nuancé des écoles secondaires. Une conférence de presse conjointe de la Fédération avec les représentants des écoles privées pour contrer ce *Palmarès* a aussi eu beaucoup d'impact. La Fédération a, de plus, développé deux guides pratiques pour appuyer ses membres dans leurs efforts de communication.

42^e Congrès

Un hommage aux commissaires

Toujours avec un objectif prioritaire de promouvoir les gouvernements locaux scolaires et le rôle des élus scolaires, la Fédération a mis beaucoup d'énergie, au cours de la dernière année, à préparer le 42^e Congrès qui portera sur les prochaines élections scolaires et qui se tiendra les 23 et 24 mai prochain.

Le développement organisationnel en plein essor !

La Fédération a accompagné plusieurs commissions scolaires dans leur démarche de planification stratégique au cours de la dernière année. Dix-huit commissions scolaires ont fait appel au soutien de leur Fédération qui propose à ses membres une offre de service souple et rigoureuse. Quant aux activités liées à la sélection de personnel, huit commissions scolaires ont sollicité la Fédération pour des mandats de sélection de direction générale et dix autres commissions scolaires pour combler onze postes cadres.

Une analyse du dossier des assurances

Devant la hausse fulgurante des primes d'assurance responsabilité civile dans les commissions scolaires, la Fédération a procédé à une analyse exhaustive de la situation, avec une firme d'experts, afin d'outiller ses membres.

Dernière école de village

La Fédération est intervenue à plusieurs niveaux dans le dossier de la dernière école de village. La présentation d'un mémoire conjoint avec l'ADIGECS devant la Commission de l'éducation sur les fluctuations de clientèle a permis de reconnaître la responsabilité de la commission scolaire au regard du maintien ou de la fermeture de la dernière école de village. De plus, le groupe de travail, coprésidé par le président de la Fédération, M. André Caron, et le président de Solidarité rurale, M. Jacques Proulx, est également venu à la conclusion que la décision finale revient à la commission scolaire. Outre un ajout de ressources de 11 M\$ sur deux ans, plusieurs des 28 recommandations du Rapport Caron-Proulx constituent des gains importants pour les commissions scolaires. Mentionnons celle qui recommande d'assurer la présence du milieu scolaire aux CLD ainsi que celle visant à abolir la taxation sur les échanges de services entre les municipalités et les commissions scolaires.



La commission scolaire : un palier de gouvernement indispensable et incontournable

Présente et active dans les débats publics lorsqu'il est question d'éducation et d'assurer les ressources financières suffisantes pour offrir des services éducatifs publics de qualité, la Fédération revendique la place prépondérante que les commissions scolaires doivent occuper, à la fois auprès du ministère de l'Éducation et des autres ministères et organismes, commissions d'étude et milieux syndicaux. La Fédération contribue à faire reconnaître les commissions scolaires comme des gouvernements locaux, autonomes et responsables.

La Fédération a joué un rôle actif dans la promotion du système public d'éducation et la défense des intérêts des commissions scolaires. Des stratégies de communication ont été élaborées sur divers plans : la promotion de l'école publique, le *Palmarès des écoles secondaires* et les bons d'études, et ce, pour soutenir les membres dans leurs actions de communication.

Toujours dans l'esprit de défendre les gouvernements locaux, la Fédération est intervenue dans le cadre du Rendez-vous national des régions sur plusieurs sujets entourant le développement local et régional, dont la dernière école de village, le transport collectif, le programme *Villages branchés du Québec*, la formation professionnelle, le décrochage scolaire, la décentralisation et la lutte à la pauvreté.

La Fédération a dû intervenir pour faire valoir la position des commissions scolaires en raison de la menace d'un moratoire ayant pour objectif de leur faire perdre leur responsabilité dans la décision de maintenir la dernière école de village. La Fédération s'est impliquée activement dans le Comité Caron-Proulx mis sur pied par le gouvernement pour réaffirmer la volonté des commissions scolaires de trouver des solutions à long terme dans le dossier du maintien ou de la fermeture de la dernière école de village et de faire en sorte qu'elles conservent leur responsabilité à cet égard.

Pour faciliter l'accès aux emplois et aux services de proximité, le ministère des Transports s'est engagé à permettre aux municipalités régionales de comté d'intégrer et de mieux gérer leur service de

transport collectif par un nouveau programme d'aide. En matière de transport collectif, la Fédération a alors rappelé que plus d'une vingtaine de commissions scolaires étaient déjà engagées dans des projets pour faire bénéficier des personnes, autres que les élèves, de places disponibles dans les autobus scolaires.

De plus, lors du Rendez-vous national des régions, le débat sur la décentralisation a été relancé par quelques régions. Le gouvernement a annoncé qu'il donnerait suite aux modèles qui lui seraient soumis sous certaines conditions. La Fédération a suivi de près ces travaux en vue de s'assurer que les commissions scolaires soient parties prenantes aux nouvelles structures régionales qui seront mises en place.

Lutte à la pauvreté

La Fédération a présenté un mémoire sur le projet de loi 112, Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Elle a défendu le point que le moyen le plus sûr d'atteindre cet objectif est d'investir en éducation. La Fédération a également réclamé une représentation spécifique des intervenants du milieu scolaire, particulièrement du primaire et du secondaire, au Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Élections scolaires et démocratie

À la suite des élections scolaires de 1998 et des nombreux changements législatifs adoptés depuis cinq ans dans le cadre de quatre projets de loi, la Fédération a procédé, en collaboration avec les partenaires, à une évaluation des coûts générés par la Loi sur les élections scolaires. Cette analyse a été réalisée dans la perspective d'effectuer des représentations auprès du ministre de l'Éducation afin d'obtenir de lui une participation financière pour l'organisation des élections de novembre 2003.

Au cours de la dernière année, le ministre de l'Éducation a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi 66, adopté en juin 2002. Ce projet de loi introduit un nouveau processus d'élections scolaires équivalent à celui qui prévaut pour les élections municipales qui s'apparente au processus des élections provinciales.

Ce projet de loi reprend la majorité des recommandations de la Fédération qui a dû intervenir tout au long du processus d'adoption pour suggérer plusieurs améliorations.

Soucieuse de promouvoir les gouvernements locaux scolaires, la Fédération a participé aux États généraux sur la réforme des institutions démocratiques tenus à Québec sous l'égide du Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques. Les débats ont notamment porté sur la représentation des élus, la place des régions et le pouvoir du citoyen de se faire entendre.

Reddition de comptes

Depuis déjà plus de deux ans, la Fédération s'active à définir le concept de la reddition de comptes en l'adaptant à la réalité du monde de l'éducation. À la suite de l'initiative du ministre de l'Éducation qui a introduit la notion de plans de réussite dans les établissements scolaires, la Fédération est intervenue afin de recadrer cette opération dans le respect des responsabilités des commissions scolaires. Le Comité directeur MEQ-Réseau sur les plans de réussite, auquel la Fédération a participé activement, a permis de définir le rôle de chacun des acteurs du réseau et la manière dont la reddition de comptes devrait se réaliser dans le système d'éducation québécois. Le rapport de ce comité a d'ailleurs été présenté lors d'une rencontre des membres du conseil général et des directions générales, tenue en avril 2002. Une consultation des commissions scolaires a suivi quant à la définition des indicateurs nationaux du ministère de l'Éducation. Cette nouvelle vision des choses s'est traduite par des modifications importantes à la Loi sur l'instruction publique à l'automne 2002. La Fédération a été très présente dans le débat parlementaire sur cette question et est intervenue en commission parlementaire. Elle a appuyé les modifications proposées à la Loi qui visent une plus grande transparence et une meilleure information quant aux objectifs poursuivis par le réseau scolaire en vue d'améliorer la réussite des élèves. La Fédération a défendu le principe voulant que la reddition de comptes devait se réaliser dans le respect des responsabilités des commissions scolaires. En plus de clarifier la démarche de planification et d'évaluation propre à chacun des acteurs du système, cette modification législative permet également de renforcer le rôle

déterminant de la commission scolaire à titre de responsable de la qualité des services éducatifs dispensés sur son territoire.

L'impact des bons d'études sur la mission des commissions scolaires

Au cours de la dernière année, les bons d'études ont fait partie des sujets d'actualité du monde de l'éducation. La Fédération, en collaboration avec l'économiste Charles Carrier, professeur à l'Université Laval, a réalisé une recherche pour comprendre ce que sont les bons d'études et si un tel programme pouvait améliorer le système scolaire québécois. Or, l'analyse démontre que les bons d'études entraîneraient des dépenses supplémentaires en raison notamment du plein financement des écoles privées. Un tel système ne tient pas compte des spécificités et des coûts différents entre les régions, des programmes scolaires ainsi que des besoins des élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage. Le financement sur la base du nombre d'élèves amènerait des revenus insuffisants à plus de 400 petites écoles en régions, et ce, sans tenir compte des contraintes importantes de la gestion du personnel, de l'application des conventions collectives et de l'organisation du transport scolaire. Les expériences tentées ailleurs dans le monde sont peu concluantes.



DEUXIÈME ORIENTATION STRATÉGIQUE

Les jeunes : au cœur de notre projet de société

Au cours de l'année 2002-2003, les actions de la Fédération ont porté sur la poursuite de travaux gravitant autour de trois volets issus du Sommet du Québec et de la jeunesse : la politique québécoise de la jeunesse, le partenariat et diverses stratégies de réussite.

Politique québécoise de la jeunesse

La Fédération a procédé à l'évaluation du plan d'action jeunesse 2002-2005 lancé par le gouvernement du Québec en septembre 2002. Intitulé *La jeunesse au cœur du Québec*, comme la politique québécoise de la jeunesse, ce plan d'action gouvernemental comporte de nombreuses mesures qui intéressent ou qui interpellent les milieux scolaires. L'exercice s'est complété par l'identification de stratégies favorisant la mobilisation des milieux scolaires. Ces stratégies seront mises en œuvre au cours de la prochaine année. Parmi celles-ci, notons :

- l'approche du développement de projets;
- une relance de la diffusion d'information sur la politique jeunesse et sur le plan d'action dans les écoles;
- des interventions au niveau provincial dans des colloques organisés par des associations du réseau de l'éducation;
- la transmission d'incitations par les tables régionales de concertation des directeurs généraux de commissions scolaires.

Une école ouverte sur son milieu

Axé sur le partenariat, le programme *Une école ouverte sur son milieu* a continué de faire l'objet d'une attention soutenue de la part de la Fédération. Des représentations ont notamment été menées auprès des autorités gouvernementales afin d'obtenir la récurrence du financement de ce programme ou d'un programme équivalent. *Ça bouge après l'école*, programme de soutien aux activités parascolaires dans les écoles secondaires, annoncé en décembre dernier par le ministre de l'Éducation et le ministre responsable de la Jeunesse, constitue une réponse partielle aux attentes des milieux. La Fédération participe aux travaux du Comité national directeur de ce programme.

Par ailleurs, désirant faire partager à l'ensemble du réseau scolaire l'expérience et l'expertise développées dans le cadre de ce programme, la Fédération a produit un répertoire qui a été distribué dans toutes les écoles et les centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes du Québec. Ce répertoire présente des projets développés par des commissions scolaires et leurs établissements qui pourront inspirer le choix d'activités à mettre en place dans le cadre des projets éducatifs et des plans de réussite des écoles. Il présente également une vingtaine de partenaires nationaux qui offrent des activités et des services aux jeunes, permettant ainsi aux commissions scolaires et à leurs établissements d'élargir leurs zones de partenariats.



Au cours de l'année, la Fédération a également mené diverses actions qui lui ont permis de maintenir et renforcer des liens avec différents partenaires sociaux, économiques, institutionnels ou gouvernementaux susceptibles de faciliter l'atteinte des différents objectifs découlant du Sommet du Québec et de la jeunesse ou de la politique jeunesse. Notons sa participation aux activités suivantes.

- Comité aviseur de Solidarité jeunesse (recherche-action) qui a complété ses travaux cette année et au forum qui a réuni plus de 850 personnes issues des milieux de l'emploi et de la solidarité sociale, de l'éducation, de la santé, des services sociaux, communautaires et des affaires et qui a permis de dresser un bilan fort positif de cette expérience.
- Travaux visant l'élaboration d'un programme de soutien à la mise en place de services éducatifs adaptés aux jeunes adultes de 16 à 24 ans qui s'inspire de la recherche-action de Solidarité jeunesse et qui se retrouve dans le *Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue* rendu public en mai dernier. Ce programme de soutien, qui privilégie le partenariat des commissions scolaires avec les carrefours jeunesse-emploi (CJE) et les centres locaux d'emploi (CLE), engagera graduellement la participation des milieux scolaires au cours des trois prochaines années.
- Congrès conjoint impliquant l'Association des centres jeunesse du Québec, l'Association des CLSC et des CHSLD et les centres de la petite enfance.

Des stratégies pour accroître la réussite

Par son implication dans différents comités et travaux, la Fédération a aussi contribué à proposer une utilisation optimale de programmes, de services ou de stratégies favorisant une croissance de la réussite éducative des jeunes. Mentionnons notamment :

- Au chapitre de l'information et de l'orientation scolaires et professionnelles, sa présence dans la réalisation d'activités (visite d'entreprises par le personnel d'orientation et par les élèves du 1^{er} cycle du secondaire et leurs parents) visant à accroître la collaboration entre l'école et l'entreprise en partenariat avec les Manufacturiers et exportateurs du Québec et l'AQISEP. Sa participation également comme membre du comité aviseur du Groupe provincial de soutien pour une approche orientante à l'école formé de spécialistes de l'Université de Sherbrooke qui ont le mandat d'offrir du soutien aux milieux scolaires soucieux d'améliorer leurs pratiques en matière d'information et d'orientation scolaires et professionnelles.
- La Fédération a aussi participé aux travaux entourant le projet de loi 124 et elle a suivi de près l'évolution du programme *Agir autrement* en participant aux travaux du Comité national de pilotage de cette stratégie d'intervention favorisant la réussite des élèves du secondaire en milieux défavorisés.
- Par ses interventions auprès des autorités ministérielles, la Fédération a également influencé le contenu du plan *Une école secondaire transformée* rendu public par le ministre de l'Éducation en début d'année (hausse des budgets pour l'achat de manuels scolaires, pour l'aménagement de laboratoires et d'outillage et pour l'organisation d'activités parascolaires).

La réforme de l'éducation : pour la réussite de tous et de toutes

Parmi les nombreux chantiers découlant de la réforme de l'éducation, quatre dossiers majeurs ont retenu l'attention de la Fédération : le suivi de l'implantation de la réforme, le nouveau programme de formation au secondaire, la politique d'évaluation des apprentissages, l'adaptation scolaire et la répartition des pouvoirs.

Le suivi de l'implantation de la réforme

La Fédération a poursuivi sa contribution aux travaux de la Table de suivi de l'implantation de la réforme. Dans ce contexte, elle a tenu un sondage informel auprès des commissions scolaires en vue de faire des recommandations au ministre sur le rythme d'implantation de la réforme (application au 3^e cycle en 2002-2003 et implantation au secondaire). Elle a également soutenu la création d'un sous-comité de travail sur les besoins de perfectionnement du personnel des commissions scolaires.

La Fédération a participé au processus de validation du nouveau programme de formation au 1^{er} cycle du secondaire. L'avis, préparé conjointement avec l'ADIGECS et présenté au cours de rencontres nationales réunissant les représentants des principaux organismes en éducation, a porté sur le programme dans son ensemble (contexte général, compétences transversales, domaines généraux) et non sur les programmes disciplinaires. Ce dernier est favorable au programme présenté, mais contient quelques réserves qui ont notamment trait au langage utilisé et à l'applicabilité du fonctionnement en cycles au secondaire.

La Fédération a également participé à la validation d'un projet de politique d'évaluation des apprentissages intitulé *Évaluer pour mieux apprendre*. Tout en déplorant le peu de temps mis à sa disposition pour soumettre un avis, elle a appuyé le projet soumis en émettant toutefois des suggestions visant à en réduire la longueur et à favoriser sa mise en œuvre.

L'adaptation scolaire

Les modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique, à la politique de l'adaptation scolaire et à la convention collective du personnel enseignant ayant grandement influencé le travail des gestionnaires dans la gestion du dossier de l'adaptation scolaire, la Fédération a poursuivi l'accompagnement du milieu scolaire en offrant des sessions de formation. Elle a par ailleurs poursuivi sa collaboration avec divers partenaires (CLSC, centres jeunesse, MEQ, MSSS) afin d'améliorer les arrimages dans les services destinés aux jeunes.

La répartition des pouvoirs

La Fédération a pris connaissance des résultats d'un rapport d'enquête publié par le Groupe d'analyse politique de l'éducation (GAPE) affilié au Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES) et réalisée auprès des membres votants des conseils d'établissement des écoles du Québec. Cette enquête fait notamment ressortir la perception des priorités du système scolaire du Québec ainsi que les besoins de formation exprimés par les membres des conseils d'établissement. Ces données ont été prises en compte dans la planification de la formation qu'offre la Fédération aux membres des conseils d'établissement.

La formation professionnelle : une stratégie pour le développement du Québec

Les enjeux sont connus au chapitre de la formation professionnelle. Qualifier les jeunes adultes et favoriser leur insertion au marché du travail constituent plus que jamais une priorité collective qui fait consensus.

Une collaboration soutenue avec le milieu socioéconomique

Les attentes envers le milieu de la formation sont soutenues par les leaders socio-économiques, notamment par les associations et les groupements d'entreprises avec lesquels la Fédération maintient des collaborations constantes.

Au même titre que plusieurs représentants des commissions scolaires, la Fédération a participé à de nombreux forums, colloques et comités pour faire valoir l'expertise des commissions scolaires, les défis qu'elles relèvent en matière de qualification professionnelle des jeunes comme des adultes, de personnes ayant des projets de carrière ou de main-d'œuvre active.

Dans ces lieux de débat et d'orientation, le contexte de la publication de la politique gouvernementale de l'éducation des adultes a occupé une large place dans les échanges. Établir des cibles quantitatives et qualitatives, convenir d'un partage des rôles, diversifier les modes et les lieux de formation sont autant d'enjeux auxquels les commissions scolaires doivent contribuer, comme maîtres d'œuvre ou comme partenaires.

Des travaux importants ont été accomplis pour améliorer la performance de nos centres de formation professionnelle. Dans le contexte de la mise à jour des plans de réussite, la Fédération, en partenariat avec le MEQ et des représentants des commissions scolaires, a participé à l'examen des facteurs pouvant expliquer des taux de réussite plus faibles dans certains programmes. L'exercice s'est avéré fort utile pour améliorer la réussite dans ces programmes.

En s'appuyant sur une structure efficace de concertation avec le ministère de l'Éducation, les commissions scolaires et la Fédération ont su

progresser dans la définition de mesures visant à accroître l'efficacité et l'efficience des services de formation professionnelle, qu'il s'agisse de la gestion des admissions, de la continuité des filières de formation ou de l'arrimage et de la complémentarité avec la formation technique.

S'il est un enjeu stratégique dans l'avenir, c'est bien celui de la complémentarité et de la compatibilité des modes diversifiés de formation et de qualification de la main-d'œuvre. C'est pourquoi la Fédération y a consacré beaucoup plus de temps cette année, compte tenu des orientations explicites retenues par le gouvernement dans la politique de l'éducation des adultes.

Formation courte qualifiante

Au cœur de toute l'activité relative à la formation professionnelle, le développement de programmes de formation de courte durée conduisant à une attestation d'études professionnelles constitue le chantier le plus suivi par l'ensemble des intervenants de nos commissions scolaires. Parties d'une idée simple il y a deux ans, la Fédération et les commissions scolaires ont franchi toutes les étapes permettant de développer ce concept en des formations bien concrètes, articulées à partir d'un processus méthodologique de développement de programme et générées à la suite de l'expression de besoins de main-d'œuvre par des partenaires du marché du travail et par Emploi-Québec. Des programmes réels seront donc maintenant offerts à des travailleurs pour les qualifier plus spécifiquement afin de répondre aux besoins de l'emploi.

Enfin, le Rendez-vous national des régions a été l'occasion d'engagements spécifiques pour appuyer les efforts de développement des milieux locaux et régionaux. Les grandes stratégies qui y ont été retenues impliquent la formation professionnelle au point d'entraîner, éventuellement, une transformation majeure de nos pratiques. Pensons, entre autres, aux créneaux d'excellence, à la continuité de la formation ou à l'intégration des filières de formation.

La formation continue : un enjeu de taille pour les commissions scolaires

La politique gouvernementale de l'éducation des adultes a été lancée par le premier ministre et par les ministres responsables de l'Éducation et de l'Emploi au début de mai 2002. Elle constitue la toile de fond des travaux menés.

Afin d'inscrire les travaux conjoints et les projets de développement à l'enseigne de la coopération et de la concertation, le ministère de l'Éducation, les commissions scolaires et la Fédération ont institué un comité mixte sur la formation continue. Les activités réalisées ont permis d'établir les principes et les processus devant servir au pilotage des projets de développement de nouveaux services aux adultes.

Sous plusieurs aspects, l'activité des commissions scolaires est affectée par la mise en œuvre de cette politique gouvernementale. En effet, les priorités retenues touchent directement les activités et les services des centres d'éducation des adultes et des commissions scolaires : faire de la formation de base un défi majeur et urgent, développer ou améliorer divers systèmes en divers lieux pour relever sans cesse le niveau de compétence et la qualification des adultes, valoriser les acquis et les compétences des adultes par une reconnaissance officielle, et, enfin, fournir aux citoyens des services personnalisés d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement.

Ces grands défis sont à maîtriser dans un contexte où de nombreuses ressources sont aussi intéressées par les résultats visés. Ce qui signifie que les commissions scolaires devront diversifier les partenariats en éducation des adultes.

Cette politique comporte aussi quelques cibles spécifiques sur lesquelles la Fédération investit de l'énergie en concertation avec les commissions scolaires. Pour accroître l'accessibilité, ces cibles vont entraîner une adaptation des dispositifs scolaires, stratégie qui requerra une coopération constante entre les commissions scolaires. Pour évaluer l'ampleur de ce chantier, mentionnons les

activités de francisation, d'alphabétisation, de formation de la main-d'œuvre en emploi, de la qualification de jeunes adultes (16-24 ans) et de la formation à distance.

Les travaux relatifs à la formation de la main-d'œuvre par les commissions scolaires retiennent toujours une attention soutenue de la part de la Fédération. Ainsi, le Comité conjoint Emploi-Québec/FCSQ analyse à chaque trimestre l'évolution des activités dans les régions, tout en abordant des enjeux suggérant des développements communs. À cette fin, la Fédération a resserré ses liens avec des groupes nationaux de notre réseau disposant d'une expertise fine des principales problématiques rencontrées. À titre d'exemple, mentionnons les regroupements relatifs à l'alphabétisation, aux services aux entreprises et à la formation à distance.

Formation à distance

Depuis le milieu des années 90, la formation à distance a été prise en charge par les commissions scolaires. À la suite d'un accord entre le MEQ, la Fédération et l'Association des commissions scolaires anglophones, la Société de formation à distance des commissions scolaires (SOFAD) a été constituée pour prendre en charge la production et la distribution de matériel et d'outils nécessaires pour la formation à distance. Dans le contexte des nombreux changements provoqués par la réforme de l'éducation, notamment par la politique de l'éducation des adultes, les commissions scolaires ont amorcé une réflexion quant aux ajustements qu'il faudrait apporter afin de répondre à la nouvelle conjoncture et à de nouveaux besoins.

Les ressources humaines : au centre du renouvellement et du changement

Dans le domaine des ressources humaines, l'année a été orientée vers la protection, la défense et la promotion des intérêts des commissions scolaires au regard spécifiquement des activités de négociation et des conventions collectives.

L'ensemble des ententes nationales concernant le personnel enseignant, professionnel et de soutien, qui devaient se terminer le 30 juin 2002, ont été prolongées jusqu'au 30 juin 2003. Des ententes à cet effet ont dû être négociées avec chacun des groupes d'employés syndiqués. Par ailleurs, la Fédération a constitué ses équipes en vue de la négociation à venir. Elle a entrepris les travaux visant à bien circonscrire les différentes problématiques vécues dans l'application des conventions collectives.

Conventions collectives

Par ailleurs, l'épineux dossier de la durée de la semaine de travail des enseignants s'est conclu après de longues années d'attente. La Fédération s'est montrée soulagée qu'une entente soit finalement intervenue entre le gouvernement et la Fédération des syndicats de l'enseignement du Québec (FSE). Elle a toutefois souligné sa déception quant au peu d'impacts générés par cette entente à l'égard des services directs aux élèves.

Par ailleurs, le Comité sur les mesures de recyclage et de résorption a poursuivi ses activités en gardant une préoccupation marquée pour la réalisation de la réforme scolaire. Ainsi, grâce aux mesures mises en place, des enseignantes et des enseignants ont pu acquérir de nouvelles connaissances ou habiletés professionnelles répondant tant à des objectifs de carrière qu'à des besoins des commissions scolaires.

Les travaux en vue du renouvellement des conventions collectives se sont aussi poursuivis à l'égard du personnel professionnel qui est maintenant représenté par trois organisations syndicales distinctes. Il existe maintenant trois ententes nationales. Des travaux se déroulent également concernant la révision du plan de classification dont la dernière version remonte à 1987. Une consultation élargie a été réalisée afin de permettre aux commissions scolaires de manifester leurs attentes et leurs préoccupations quant aux descriptions actuelles des corps d'emplois et pour répondre à leurs besoins futurs.

Les représentants de la Fédération ont été particulièrement actifs pour bien cerner les multiples problèmes du réseau relativement aux cinq conventions collectives qui régissent le personnel de soutien. Ainsi, plus de la moitié des commissions scolaires ont été rencontrées dans le but de compléter les travaux visant à assurer une préparation adéquate des équipes patronales chargées de la négociation des ententes avec ce groupe. De plus, afin d'outiller le personnel des ressources humaines, des documents synthèses ont été élaborés sur différents sujets d'actualité comme les services de garde, les différents statuts d'emploi et l'évolution jurisprudentielle.

Règlement du personnel d'encadrement

La Fédération a travaillé, de concert avec le ministère de l'Éducation, à la révision du règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires. Ces travaux, menés en parallèle à l'importante opération d'évaluation des emplois, devraient ainsi faciliter la compréhension du texte et offrir plus de souplesse de gestion aux commissions scolaires.

Renouvellement du personnel des directions d'établissement

La Fédération a mis en place différentes mesures découlant du plan d'action du Comité sur la relève afin de dégager des pistes de solution pour faire face aux problèmes de recrutement de ce personnel.

Concertation des directions des services des ressources humaines

La Fédération a rencontré, à quatre reprises au cours de l'année, la Table de concertation des directions des services des ressources humaines. Ces rencontres, qui regroupent un représentant de chacune des régions du Québec, visent à développer une meilleure concertation patronale des commissions scolaires, à partager de l'information et à identifier des solutions aux problèmes communs de gestion.

De même, la Fédération a invité à Québec et à Montréal, à deux reprises cette année, l'ensemble des gestionnaires des services des ressources humaines afin d'échanger sur les dossiers d'intérêt national et de les informer des récents développements qui affectent la gestion des ressources humaines.



SEPTIÈME ORIENTATION STRATÉGIQUE

Commission parlementaire : Loi sur les normes du travail

La Fédération est intervenue en commission parlementaire, en décembre 2002, afin de présenter son mémoire sur le projet de révision de la Loi sur les normes du travail. De concert avec la Fédération des cégeps et l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec, la Fédération a fait valoir les impacts de ce projet de loi sur le personnel des commissions scolaires. À la lumière du texte final sanctionné, on peut d'ailleurs constater que plusieurs remarques formulées par la FCSQ ont trouvé écho dans le projet de loi.

Santé, sécurité et assiduité au travail

On constate l'efficacité de la prise en charge effectuée par les commissions scolaires dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail. La Fédération a poursuivi son soutien au réseau dans ce domaine pour que les commissions scolaires maintiennent leur performance exemplaire. La Fédération a aussi organisé différentes activités de perfectionnement portant sur :

- l'utilisation des indicateurs de gestion afin de pouvoir interpréter efficacement ces données statistiques dans un contexte de planification financière et de prévention;
- le dépistage et l'intervention précoce concernant les problèmes de santé mentale;
- la gestion des dossiers d'accidents du travail pour améliorer la compréhension des aspects financiers, légaux et administratifs;
- la préparation d'une audition à la Commission des lésions professionnelles;
- les moisissures dans les immeubles;
- la prévention de la violence au travail.

Accès à l'égalité en emploi

Afin de faciliter la mise en œuvre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi, la Fédération est intervenue, au nom des commissions scolaires, en leur fournissant les outils nécessaires pour effectuer l'analyse des effectifs et la rédaction du plan de redressement. Des sessions de formation à ce sujet ont aussi été offertes. Rappelons que cette loi vise à favoriser une juste représentation des femmes, des autochtones, des minorités visibles et ethniques dans les organismes publics dont les commissions scolaires.

Vérification des antécédents judiciaires

À la suite du rapport du Vérificateur général sur les services de garde et de l'engagement du ministère quant à l'instauration de règles concernant la vérification des antécédents judiciaires du personnel des commissions scolaires œuvrant auprès de la clientèle scolaire, la Fédération a participé activement à l'élaboration d'un guide à l'intention des commissions scolaires pour assurer une gestion efficace de ce dossier.

Animation spirituelle et engagement communautaire

Dans la foulée des orientations gouvernementales sur la place de la religion à l'école et afin de suivre l'évolution de la mise en œuvre et de l'organisation du service d'animation spirituelle et de l'engagement communautaire par les commissions scolaires, la Fédération participe à un comité, dans le cadre des opérations de reddition de comptes, visant à établir le portrait actuel de ce service et la perspective dans laquelle il évolue.

Recrutement d'orthophonistes

À la demande du ministère de l'Éducation, la Fédération a effectué une enquête qui a confirmé que près d'une douzaine de commissions scolaires désirent embaucher des orthophonistes qui seront recrutés en Belgique. Afin d'intéresser un nombre élevé de diplômés belges, une campagne de promotion des emplois offerts en orthophonie dans le réseau des commissions scolaires au Québec a été élaborée.

De plus, la Fédération a participé à un groupe de travail du ministère de l'Éducation du Québec qui analyse les possibilités d'offrir un nouveau diplôme pour former des personnes qui aideraient les orthophonistes à accomplir leur tâche.

L'arbitrage de griefs

La Fédération représente l'ensemble des commissions scolaires lors de la confection du rôle mensuel d'arbitrage. Elle poursuit toujours des objectifs d'optimisation de l'utilisation de la procédure d'arbitrage. Elle tente également de favoriser le maintien de l'expertise des arbitres dans le réseau de l'éducation; leur rôle permet de trancher les problèmes d'application et d'interprétation de l'ensemble des conventions collectives du réseau scolaire.

Les ressources financières : une condition gagnante pour une éducation de qualité

Les ressources financières sont au cœur des préoccupations de la FCSQ, et ce, afin de permettre aux commissions scolaires de réaliser leur mission. Les interventions de la Fédération se sont faites par des rencontres avec la ministre des Finances et le ministre de l'Éducation. La Fédération a aussi participé au Rendez-vous national des régions, au Forum sur le déséquilibre fiscal et à diverses commissions parlementaires pour revendiquer des réinvestissements en éducation, sans oublier la défense des dossiers qu'elle a assurée auprès du ministre de l'Éducation.

Financement de l'éducation

La Fédération a été associée aux travaux sur la révision du mode d'allocation des ressources aux commissions scolaires qui ont mené au projet de règles budgétaires des commissions scolaires pour 2002-2003. Les consensus dégagés ont fait l'objet de nombreuses discussions, dont la reconnaissance des différentes réalités démographiques comme étant un phénomène de société relevant de la responsabilité du gouvernement, ce qui justifie l'ajout de ressources financières pour en contrer les effets. Conjointement avec l'ADIGECS, la Fédération a d'ailleurs souligné les problèmes qui sont liés aux fluctuations de la clientèle dans le secteur de l'éducation devant la Commission de l'éducation.

Le réinvestissement découlant du Sommet du Québec et de la jeunesse a permis d'injecter 60 M\$ additionnels aux règles budgétaires 2002-2003. Cet ajout de ressources a été réparti en quatre blocs : la révision du mode d'allocation, la réussite scolaire dans les milieux défavorisés, le soutien aux élèves dans le cadre de la réforme de l'éducation, la politique et le plan d'action de la formation continue. De plus, 10 M\$ ont été octroyés pour l'animation spirituelle et l'engagement communautaire.

Pour lutter contre le décrochage scolaire dans les milieux défavorisés spécifiquement, le gouvernement injectera, sur cinq ans, 125 M\$ dans les commissions scolaires pour mettre en place le programme *Agir autrement*.

La démarche de concertation des partenaires du réseau scolaire avec les représentants du ministère de l'Éducation s'est poursuivie pour la préparation du projet de règles budgétaires 2003-2004.

Les revendications de la Fédération pour le financement des manuels scolaires ont également permis des investissements de 206 M\$ de la part du ministère de l'Éducation en sus de ce qui est dépensé annuellement par les commissions scolaires. Avec le plan de transformation de l'école secondaire annoncé par le ministre de l'Éducation, quelque 91 M\$ ont été prévus pour les laboratoires, l'aménagement de locaux pour le personnel enseignant et la formation en lien avec la réforme. La Fédération avait également demandé au gouvernement de soutenir davantage les activités parascolaires, ce qui s'est concrétisé par le programme *Ça bouge après l'école* et des investissements de 81,8 M\$, d'ici 2005-2006.

La dernière école de village

Le président de la Fédération a coprésidé le Groupe de travail sur le maintien de l'école de village. La majorité des recommandations de ce groupe de travail a été entérinée par le ministre de l'Éducation et le ministre des Régions. Un financement additionnel de 11 M\$ sur deux ans est prévu, dont 7,8 M\$ pour assurer le soutien à l'enseignement dans les écoles de 100 élèves et moins, 1,2 M\$ pour la socialisation des élèves et 2 M\$ pour la réfection des bâtiments.



HUITIÈME ORIENTATION STRATÉGIQUE

Transport scolaire

La Fédération est intervenue auprès de la ministre des Finances et du ministre de l'Éducation pour démontrer les difficultés que vivent les commissions scolaires dans le financement du transport scolaire. Toutefois, le gouvernement a pris en compte le transport scolaire dans les nouveaux programmes mis en place. En effet, en raison de l'allongement du temps de présence au primaire, 18 M\$ ont été ajoutés dans ce secteur pour permettre la réorganisation de ce service pour les élèves. De plus, des sommes de 14 M\$ sont prévues avec le programme *Ça bouge après l'école*.

Révision du cadre financier du transport en commun

En juillet 2002, le ministre des Transports et de la Sécurité publique a confié à MM. Louis Bernard, Bernard Angers et Antoine Grégoire, le mandat de formuler des propositions en vue de réviser le cadre financier du transport en commun. Dans le cadre de la consultation qu'ont mené les mandataires, la Fédération les a rencontrés pour faire le point sur l'utilisation du transport en commun, et identifier les besoins et les problèmes des commissions scolaires. Certaines recommandations ont trait au transport collectif et font l'objet d'un suivi particulier de la Fédération.

Examen du dossier des services de garde en milieu scolaire par la Commission de l'administration publique

La Fédération a participé à la rencontre de la Commission de l'administration publique pour examiner la gestion des services de garde en milieu scolaire à la suite des commentaires et recommandations du Vérificateur général dans son rapport à l'Assemblée nationale pour 2000-2001. La Fédération a fait valoir les efforts des commissions scolaires pour assurer le bon fonctionnement des services de garde en milieu scolaire, et ce, dans le contexte de leur fulgurante expansion depuis 1998.

Pour corriger certains problèmes identifiés par le Vérificateur général, la Fédération a préparé un cadre de référence en matière de santé, de sécurité et d'hygiène pour les services de garde afin de permettre aux commissions scolaires de se doter d'outils appropriés. De plus, des sessions de formation sur la sécurité dans les parcs et les terrains de jeux ont été offertes aux gestionnaires des ressources matérielles. Un comité technique conjoint a été formé pour examiner la situation actuelle des locaux des services de garde en milieu scolaire et pour formuler des recommandations quant aux mesures à prendre pour résoudre les problèmes relevés.

Les services aux membres : un monde plein de ressources

Pour soutenir les membres dans leurs actions et leurs interventions politiques, la Fédération offre une gamme de services, notamment dans les domaines juridique, des relations du travail, des communications et du perfectionnement. Voici le bilan de ses réalisations.

SERVICE JURIDIQUE

L'année a été bien remplie pour le Service juridique de la Fédération. En effet, les conseillers juridiques ont eu à analyser le contenu des différents projets de loi (projet de loi 124 modifiant la Loi sur l'instruction publique et projet de loi 66 modifiant la Loi sur les élections scolaires), afin de guider les instances politiques de la Fédération dans leurs représentations auprès du gouvernement. Une précieuse contribution a également été apportée à la rédaction des mémoires présentés aux commissions parlementaires.

Une assistance juridique aux gestionnaires et aux présidentes et présidents de commissions scolaires dans des secteurs à la fois diversifiés et spécialisés a été maintenue : interprétation de la Loi sur l'instruction publique, la Loi sur l'accès à l'information, la Loi sur le droit d'auteur, le Code civil du Québec ou la Charte des droits et libertés de la personne. Bref, le Service a répondu à plus de 1 200 demandes d'avis juridiques.

D'autre part, des sessions de perfectionnement ont aussi été dispensées sur la gestion de la taxe scolaire, sur le renouvellement des assurances et sur le fonctionnement des conseils d'établissement.

Enfin, à la suite de l'adoption du projet de loi 124, qui a modifié plusieurs articles de la Loi sur l'instruction publique, une importante mise à jour du document *La Loi sur l'instruction publique annotée* a été réalisée afin de bien outiller les gestionnaires des commissions scolaires.

Régie de l'énergie

De plus, le Service juridique a continué de travailler sur le dossier du tarif bi-énergie (BT) utilisé dans la majorité des commissions scolaires. La Fédération inscrit deux victoires à cet effet. À la fin de l'année 2001, Hydro-Québec Distribution s'est adressée à la Régie de l'énergie afin que soit aboli, dès décembre 2003, le tarif bi-énergie pour être remplacé par le tarif régulier. Hydro-Québec demandait aussi que deux hausses de 55 % soient appliquées, la première en mai 2002 et la seconde en mai 2003. Les représentations de la Fédération ont convaincu la Régie de l'énergie de rejeter la demande d'Hydro-Québec et de lui demander de maintenir le tarif bi-énergie. Dès juin 2002, Hydro-Québec a adressé une nouvelle demande à la Régie afin d'être dispensée d'aller en appel d'offres pour combler les besoins de la clientèle utilisant le tarif BT et de pouvoir négocier un approvisionnement au prix du marché actuel. La Fédération est également intervenue et, en janvier 2003, la Régie de l'énergie a enjoint à la société d'État de conserver le tarif bi-énergie au prix actuel. Soulignons que ce dossier est important pour les commissions scolaires puisqu'une abolition du tarif BT représenterait une augmentation des dépenses énergétiques de près de 20 M\$ annuellement.

COORDINATION DES RÉGIONS ET CONCERTATION RÉGIONALE

Consciente de l'importance de la concertation régionale, la FCSQ a consacré des ressources substantielles pour soutenir les actions menées par les commissions scolaires en régions, entre autres, sur la décentralisation des pouvoirs et le partenariat. La coordination de neuf régions sur dix-sept est assurée par des conseillères et des conseillers de la FCSQ, ce qui permet, d'une part, aux commissaires d'être informés rapidement et adéquatement de l'évolution des dossiers majeurs et, d'autre part, aux conseillères et conseillers d'être au fait des préoccupations des commissions scolaires et des régions. Enfin, avant chaque session du conseil général, les coordonnatrices et les coordonnateurs se sont réunis en table de concertation afin de partager de l'information et des expériences pertinentes.



SOUTIEN EN RELATIONS DU TRAVAIL

La Fédération a poursuivi activement son rôle conseil en offrant des sessions d'information et en répondant à plusieurs milliers d'appels téléphoniques concernant la gestion des ressources humaines dans les commissions scolaires.

Étant donné l'entrée en fonction de nombreux nouveaux gestionnaires au sein de ces services, la Fédération a poursuivi encore cette année son offre de formation et a été particulièrement active à cet égard. Rappelons que ces sessions ont permis aux personnes participantes de se familiariser avec les principales activités des services des ressources humaines et de s'assurer d'un bon transfert de l'expertise au personnel d'encadrement. Deux journées de formation ont également été offertes à environ 35 personnes sur le processus d'arbitrage de griefs. Le taux de satisfaction des participants à ces activités est toujours très élevé. Le Service des relations du travail a également mis à la disposition des gestionnaires de nouveaux outils de travail qui facilitent l'interprétation des conventions collectives. Il a aussi poursuivi diverses activités de concertation, de formation et d'information dont la diffusion des bulletins *Info-Fédé*, *personnel syndiqué* et *Info-Fédé*, *personnel d'encadrement*.

RESSOURCES MATÉRIELLES

Achats regroupés

Le service des achats regroupés a été sollicité en 2002-2003 par 61 commissions scolaires dans les domaines suivants.

Lait-école

Plus de 5 500 000 berlingots ont transité à travers des commissions scolaires, représentant un budget d'achats de 1 200 000 \$.

Économies réalisées : 90 000 \$ ou 7 %

Formation professionnelle

Pour l'achat d'équipement dans le secteur de la mécanique industrielle totalisant un budget de 760 500 \$, la Fédération a fait réaliser des économies de 200 000 \$ aux commissions scolaires, soit 26 %.

Au total, la formule d'achats regroupés a fait réaliser aux commissions scolaires d'importantes économies pour l'année, soit de l'ordre de 290 000 \$.

Recueil de gestion des ressources matérielles

Outil essentiel de gestion pour le secteur des ressources matérielles, le *Recueil de gestion des ressources matérielles* regroupe les obligations et la réglementation encadrant ce secteur. On y traite des différents modèles d'acquisition des biens meubles, immeubles et contrats de service, de la gestion de l'énergie, du dossier des assurances et de la gestion de la sécurité, des travaux de construction, de la qualification de la main-d'œuvre et de la sous-traitance et de la gestion des biens en surplus.

Ce manuel est mis à jour une fois par année avec la précieuse collaboration des gestionnaires du réseau et de nos partenaires tels que la Direction des équipements scolaires du ministère de l'Éducation.



FORMATION - DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL - SÉLECTION DE PERSONNEL

Le service de formation de la FCSQ a été très utilisé en 2002-2003 malgré l'approche des élections scolaires à l'automne prochain.

Plus de 2 300 commissaires, gestionnaires et directions d'établissement ont assisté à l'une ou l'autre des 104 sessions offertes. Parmi eux, 170 nouveaux gestionnaires des secteurs des ressources humaines, matérielles, financières, du transport scolaire, de la formation professionnelle et des adultes ou de l'adaptation scolaire ont été rencontrés dans le cadre de sessions préparées à des fins d'intégration à la fonction.

Le taux de satisfaction a toujours été très élevé, et ce, pour toutes nos sessions. Un évaluation en fin de formation nous permet de connaître le pouls des participants et des participantes pour répondre davantage à leurs attentes et besoins.

Développement organisationnel

Bien amorcé en 2001-2002, le volet développement organisationnel de notre offre de service a pris son plein essor au cours de l'année observée. Ayant anticipé les besoins des commissions scolaires en ce domaine et particulièrement en planification stratégique, nous avons pu répondre à la demande à l'aide de quatre personnes qui se sont investies dans la réalisation de ces mandats. Dix-huit commissions scolaires ont fait appel à notre expertise et à notre soutien pour la réalisation de cette démarche devenue obligation mais aussi nécessité pour nos organisations.

Notre offre de service souple, mais rigoureuse, a permis aux commissions scolaires de bien cerner les grands enjeux, autant nationaux que régionaux, d'identifier et de définir leurs orientations et axes d'intervention, le tout avec une approche basée sur la collaboration et la concertation des divers partenaires internes et externes. Une démarche structurée et structurante qui respecte l'esprit de la loi et qui favorise la gestion par résultats et la reddition de comptes.

L'année a donc été marquée par un engagement constant et dynamique dans ce secteur d'activité.

L'appréciation des commissions scolaires nous invite à poursuivre le développement d'interventions et de formation pour lesquelles des besoins pressants ont été exprimés autour de thèmes comme la reddition de comptes et le travail d'équipe performante.

Sélection de personnel

Depuis plusieurs années maintenant, le service de sélection de personnel est apprécié et sollicité pour de nombreux mandats. Les interventions de la Fédération se diversifient de plus en plus et il est intéressant de noter que les commissions scolaires qui ont requis ce service dans le passé, refont appel à la FCSQ dès qu'un poste se libère. Ceci est un signe infaillible d'appréciation de notre façon de faire et de notre expertise. Ainsi, cette année, huit commissions scolaires ont fait appel à la Fédération afin de pourvoir à des postes de direction générale et de direction générale adjointe.

De plus, nous avons soutenu l'engagement de onze cadres dans dix autres commissions scolaires. La présence de la Fédération dans ce secteur d'activité est un apport essentiel qui favorise le développement de liens professionnels avec le réseau des commissions scolaires.

COMMUNICATIONS ET AFFAIRES PUBLIQUES

En conformité avec les orientations stratégiques de la Fédération, la promotion de l'école publique a été au cœur des activités de la Direction des communications et des affaires publiques en 2002-2003.

Promotion de l'école publique

L'organisation du colloque *Les défis de l'école publique*, qui a réuni plus de 1 000 intervenants et intervenantes de notre réseau, avait notamment pour objectif de mettre en valeur la qualité de l'école publique. Un sondage Léger Marketing, rendu public à cette occasion, a d'ailleurs révélé des progrès importants au chapitre de la satisfaction de la population envers l'école publique.





Le Salon de l'école publique, tenu à l'occasion de ce colloque, a réuni la grande majorité des commissions scolaires et a permis de faire connaître davantage la diversité et l'excellence des projets élaborés par nos membres et leurs établissements. Cette activité a également favorisé des échanges fructueux et des maillages prometteurs entre les commissions scolaires participantes. La réussite de ce Salon a valu à la Fédération de nombreux commentaires élogieux; plusieurs réclamant de renouveler l'expérience.

Lors du colloque *Les défis de l'école publique*, les commissions scolaires ont reconnu, à l'unanimité, la nécessité d'être davantage proactives au chapitre de la promotion et des communications. La Fédération s'est sentie interpellée par ce défi et a élaboré des outils pour appuyer ses membres dans leurs actions de communication. Deux manuels évolutifs ont été produits. Le premier, un cartable intitulé *Guide pratique d'interventions en communication*, comporte notamment un document permettant de guider les commissions scolaires dans leurs efforts de communication. Le second manuel regroupe des démarches concertées d'action en communication afin de coordonner davantage les actions des commissions scolaires lors de moments forts. Au fil des événements, la FCSQ ajoutera de nouvelles démarches afin de faire face aux défis qui se présenteront au réseau des commissions scolaires.

Le Palmarès des écoles secondaires
Lors d'une rencontre extraordinaire, la Fédération a également proposé sa première démarche concertée d'action qui visait le *Palmarès des écoles secondaires* publié par le magazine *L'actualité*. Cette démarche à double niveaux, local et provincial, a été développée en collaboration avec un comité formé d'intervenants de commissions scolaires.

Au plan provincial, la Fédération s'est associée avec des chercheurs de l'Université de Montréal pour développer un portrait plus juste et plus nuancé des écoles secondaires. Lors d'une conférence de presse conjointe, tenue avec des

chercheurs de l'Université de Montréal et des représentants des écoles privées, la Fédération a fortement ébranlé la crédibilité du *Palmarès*, si l'on en juge par les réactions suscitées.

Tour à tour, la Centrale des syndicats du Québec, Statistique Canada, des chercheurs de l'Université Laval, le ministre de l'Éducation, en plus des écoles privées, ont dénoncé publiquement les auteurs de ce *Palmarès*.

Au niveau local, la FCSQ a incité les commissions scolaires à mettre de l'avant une stratégie en plusieurs phases qui a trouvé écho dans plusieurs régions et a fortement aidé à atténuer les effets du *Palmarès* dans ces milieux.

Faire connaître les bons coups

Au chapitre de la promotion, la Fédération a publié un numéro spécial de son magazine *Savoir* afin de faire connaître les récipiendaires de ses Prix d'excellence. Largement diffusée en août dernier, cette édition a donné un ton positif à la rentrée et a suscité de nombreux commentaires imprégnés d'une grande fierté.

Un numéro spécial du *Savoir* a également été publié en mars sur le rôle des commissions scolaires. À quelques mois des élections scolaires, la Fédération a trouvé important de bien situer ce rôle à travers une série d'entrevues réalisées avec des leaders politiques et socioéconomiques.

Notre préoccupation constante de développer des communications internes et externes efficaces s'est également manifestée par le renouvellement du site Internet de la Fédération qui, par ses mises à jour fréquentes, présente une information plus complète et plus branchée sur l'actualité, pour le plus grand bénéfice de nos membres et des acteurs du réseau.

Pour sa part, le bulletin express *Commissaires d'écoles*, qui couvre l'actualité en éducation, a été publié à une fréquence accrue dans un souci d'informer rapidement les commissaires. S'ajoutent à ces outils d'information, qui sont importants pour assurer une forte cohésion de la Fédération et de ses membres, le *Message du lundi* diffusé chaque semaine par courriel aux présidentes, présidents et

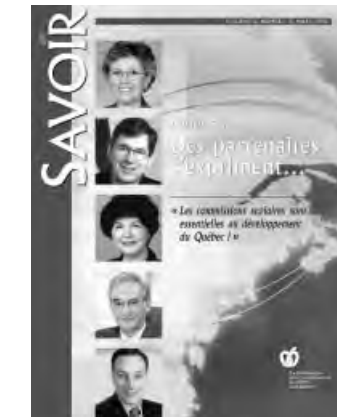
directions générales ainsi qu'une revue de presse quotidienne qui sont très appréciés.

La Direction des communications et des affaires publiques a aussi eu une préoccupation particulière pour développer un soutien en lien avec la reddition de comptes, particulièrement au regard de la publication du rapport annuel. Une session de formation a été développée et un atelier sera présenté au Congrès 2003, toujours dans l'optique d'outiller les commissions scolaires pour mieux informer la population et promouvoir l'école publique.

De plus, une session de formation a été élaborée pour les directions d'établissement afin de les aider à développer une approche client avec les parents par la communication et la promotion.

Des relations de presse soutenues

Enfin, la Direction des communications et des affaires publiques a maintenu une veille stratégique de tous les instants, en s'assurant notamment que la Fédération intervienne au moment opportun sur la place publique. Encore cette année, des dizaines de communiqués de presse ont été publiés, plusieurs conférences de presse majeures ont été organisées en lien avec les dossiers majeurs de la Fédération et plusieurs centaines d'interventions auprès des médias ont été coordonnées.



Recueil des règles de conservation des commissions scolaires

(Document 6224, 1^{er} trimestre 2002)

Le goût du public Rapport annuel 2001-2002

(Document 6225, 2^e trimestre 2002)

La reconnaissance professionnelle des enseignantes et des enseignants

Avis présenté à l'Office des professions du Québec
(Document 6234, 2^e trimestre 2002)

Mémoire sur le projet de règles budgétaires 2002-2003 pour les commissions scolaires et sur les ressources mises à leur disposition

(Document 6236, 2^e trimestre 2002)

Mémoire sur le projet de règles budgétaires pour l'année scolaire 2002-2003 sur le transport scolaire

(Document 6237, 2^e trimestre 2002)

Étude portant sur les perceptions des Québécoises et des Québécois à l'égard des écoles publiques — Sondage Léger Marketing

(Document 6239, 2^e trimestre 2002)

Organisation du transport - Manuel de gestion Mise à jour de mai 2002

(Document 6246, 2^e trimestre 2002)

Nos petites écoles - Reflet de la décroissance de la clientèle scolaire en 2001-2002

(Document 6265, 3^e trimestre 2002)

Mémoire présenté sur les fluctuations de la clientèle dans le secteur de l'éducation en partenariat avec l'Association des directrices générales et des directeurs généraux des commissions scolaires à la Commission de l'éducation de l'Assemblée nationale

(Document 6266, 3^e trimestre 2002)

Mémoire présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi 112 - Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

(Document 6267, 3^e trimestre 2002)

Répertoire de projets novateurs et de partenaires nationaux

Une école ouverte sur son milieu
(Document 6270, 4^e trimestre 2002)

Guide pratique d'interventions en communication

(Document 6276, 4^e trimestre 2002)

Démarches concertées d'action en communication

(Document 6277, 4^e trimestre 2002)

Mémoire concernant le projet de loi modifiant la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation et la Loi sur l'instruction publique (projet de loi 124) présenté à la Commission de l'éducation de l'Assemblée nationale

(Document 6284, 4^e trimestre 2002)

Les bons d'études et le système d'éducation au Québec

(Document 6288, 4^e trimestre 2002)

Projet de loi 143 – Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives - Mémoire présenté en collaboration avec l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec et la Fédération des cégeps à la Commission parlementaire de l'économie et du travail

(Document 6293, 4^e trimestre 2002)

Recueil de gestion des ressources matérielles Mise à jour de janvier 2003

(Document 6313, 1^{er} trimestre 2003)

Publication de quatre numéros du magazine *Savoir*

Volume 7, numéro 4, juin 2002 (Document 6249)
Volume 8, numéro 1, septembre 2002 (Document 6260)
Volume 8, numéro 2, décembre 2002 (Document 6285)
Volume 8, numéro 3, mars 2003 (Document 6310)

Publication de douze numéros du bulletin express *Commissaires d'écoles*

Volume 34, numéro 12, au volume 35, numéro 9

PRIX D'EXCELLENCE

La FCSQ a décerné ses Prix d'excellence 2001-2002 à la Commission scolaire de Laval pour son *Programme d'insertion professionnelle du personnel enseignant débutant* ainsi qu'à la Commission scolaire des Chic-Chocs pour son *Projet de développement des valeurs entrepreneuriales en milieu scolaire*. De plus, une mention d'honneur a été octroyée à la Commission scolaire Marie-Victorin pour son *Programme d'insertion des nouveaux enseignants en formation professionnelle*.

Catégorie Innovation pédagogique

La Commission scolaire de Laval a remporté le Prix d'excellence de la FCSQ dans la catégorie *Innovation pédagogique* pour son *Programme d'insertion professionnelle du personnel enseignant débutant*. S'inscrivant dans une volonté de soutenir la relève du personnel enseignant dans la commission scolaire, le programme favorise une entrée harmonieuse dans la profession. À cet égard, différentes mesures d'accompagnement sont prévues : une trousse d'accueil, un soutien individuel offert tout au long de l'année par un enseignant expérimenté (mentor), des ateliers thématiques, un service de soutien personnalisé d'accompagnement (SPA) et des ressources virtuelles. Le programme permet à la relève de conserver l'héritage professionnel d'un bon nombre de leurs ex-collègues et d'offrir un enseignement de qualité aux élèves, et ce, dès leurs débuts.

Dans cette même catégorie, une mention d'honneur a été accordée à la Commission scolaire Marie-Victorin pour son *Programme d'insertion des nouveaux enseignants en formation professionnelle*. En collaboration avec les centres de formation professionnelle de son territoire et l'Université de Sherbrooke, ce programme, supporté par un service de mentorat, vise à soutenir la relève enseignante dans le secteur de la formation professionnelle. Ainsi, la relève pourra acquérir, développer et accroître les connaissances et les habiletés requises pour l'exercice de sa profession tant au point de vue pédagogique que de la culture de l'organisation scolaire. La commission scolaire contribue donc à soutenir ce personnel dans la recherche de réponses et de solutions aux divers problèmes vécus au quotidien.

Catégorie Réalisation

Pour sa part, la Commission scolaire des Chic-Chocs a remporté le Prix d'excellence de la FCSQ dans la catégorie *Réalisation* avec son *Projet de développement des valeurs entrepreneuriales en milieu scolaire*. L'originalité de cette expérience, à laquelle adhèrent les partenaires socioéconomiques de la Gaspésie, repose sur la contribution de la commission scolaire à la recherche de solutions aux difficultés économiques de la région en stimulant les élèves à l'entrepreneuriat. Pour l'aider dans cette perspective, elle a embauché deux agentes de développement pour informer et former le personnel des établissements, stimuler et soutenir la réalisation d'activités permettant aux élèves de vivre de telles expériences. Précisons que le projet a été reconnu comme projet pilote dans la région de la Gaspésie et des Îles. Il a aussi remporté le Prix Paul-Arthur-Fortin 2002 de la Fondation de l'entrepreneuriat.

ORDRE DU MÉRITE

Le titre de Conseiller scolaire émérite a été décerné à M. François Legault, qui a été pendant trois ans, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse. Cet hommage a permis de souligner sa détermination à défendre avec ardeur la cause de l'éducation durant son mandat.

Médaille d'or

M^{me} Fernande LeBlanc-Sénéchal, de la Commission scolaire Marie-Victorin, M^{me} Jeanne-Paule Berger, de la Commission scolaire des Phares, et M. Normand Maurice, fondateur des Centres de formation en entreprise et récupération (CFER), ont obtenu la médaille d'or pour leur engagement remarquable dans le domaine de l'éducation.



LE JURY

L'originalité, l'envergure et l'impact sur le milieu socioéconomique ont constitué des aspects qui ont guidé les membres du jury dans la sélection des projets. Présidé par M. Patrick Lebel, président du Conseil permanent de la jeunesse, le jury était composé de : MM. Jean-Pierre Hogue, directeur général de la Commission scolaire de l'Énergie, Richard Roy, directeur général de la Commission scolaire du Fer ainsi que Michel Hamel, directeur général de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries.



UNE PRÉSENCE DANS TOUTES LES SPHÈRES D'ACTIVITÉ

COMITÉS OÙ SIÈGENT LA FCSQ ET SES REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTANTES

PÉDAGOGIE

- Comité aviseur BIM – Société GRICS⁽³⁾
- Comité aviseur de l'Institut canadien de l'éducation des adultes⁽³⁾
- Comité aviseur sur les services aux entreprises⁽³⁾
- Comité conjoint avec l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ)⁽³⁾
- Comité sur la formation avec l'Alliance des manufacturiers du Québec⁽³⁾
- Comité leadership et prospective de l'Association canadienne d'éducation⁽³⁾
- Comité d'orientation sur la formation du personnel enseignant⁽³⁾
- Comité sur la révision de l'entente MSSS-MEQ⁽³⁻⁴⁾
- Conseil d'administration - CRIRES⁽³⁾
- Conseil d'administration du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec⁽³⁾
- Conseil d'administration de la Société de formation à distance⁽³⁾
- Groupe de concertation en adaptation scolaire⁽³⁾
 - Sous-comité du Groupe de concertation en adaptation scolaire sur l'évaluation de la politique⁽⁴⁾
- Groupe provincial de soutien pour une approche orientante à l'école⁽³⁾
- Table de concertation des bibliothèques publiques du Québec⁽³⁾
- Table de suivi de l'implantation de la réforme de l'éducation⁽²⁻³⁾

FORMATION PROFESSIONNELLE ET FORMATION CONTINUE

- Centre de liaison Entreprises-Éducation
 - Conseil d'administration⁽¹⁾
 - Comité d'orientation (Info-Stages-Études)⁽³⁾
- Comité aviseur de Solidarité jeunesse⁽²⁾
- Comité aviseur MEQ-MSS sur la politique de la formation continue⁽³⁾
- Comité de concertation Emploi-Québec-FCSQ⁽²⁾
- Comité de coordination des formations courtes (AEP)⁽³⁾
- Comité mixte MEQ - Commissions scolaires en formation continue⁽³⁾
- Comité mixte MEQ – Commissions scolaires en formation professionnelle⁽³⁾
 - Sous-comité des plans de réussite en formation professionnelle⁽³⁾
- Comité national de suivi sur la politique de formation continue⁽¹⁾
- Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques⁽⁴⁾
 - Sous-comité sur la carte des enseignements professionnels et techniques⁽⁴⁾
 - Sous-comité sur les programmes d'études en formation professionnelle (MEQ)⁽⁴⁾
- Comité d'orientation du CRAIE⁽³⁾

RESSOURCES HUMAINES

- Comités de conventions collectives⁽³⁾
 - Comité paritaire sur les mesures de recyclage et de résorption
 - Comité sur la qualification des éducateurs et éducatrices en services de garde
 - Comité sur les listes des priorités d'embauche
- Comité de perfectionnement des cadres et des gérants⁽³⁾
- Comité de perfectionnement des directions d'école⁽³⁾
- Comité de perfectionnement des directrices et directeurs généraux⁽³⁻⁴⁾
- Comité de travail sur le recrutement des orthophonistes à l'étranger⁽³⁾
- Comité intersectorielle d'assurances longue durée FTQ⁽³⁾
 - Comité paritaire intersectoriel pour les assurances des cadres (CPI)⁽³⁾
- Comités paritaires d'assurance CSN et FISA⁽³⁾
- Comité aviseur sur la vérification des antécédents judiciaires⁽³⁾
- Comité des directeurs généraux (conditions de travail)⁽³⁾
- Comité consultatif des administrateurs (conditions de travail)⁽³⁾
- Comité du personnel de direction d'école (conditions de travail)⁽³⁾
- Comité du personnel de direction de centre (conditions de travail)⁽³⁾
- Comité paritaire d'assurance intersectorielle FTQ⁽³⁾
- Comité technique sur les assurances complémentaires - CSQ⁽³⁾
- Comité aviseur de la CSST pour le projet Défi prévention jeunesse⁽³⁾
- Comité consultatif sur les négociations⁽³⁻⁴⁾
- Comité de concertation FCSQ-DRH⁽³⁻⁴⁾
- Forum gouvernemental en santé et sécurité du travail⁽²⁾
- Groupe de travail sur la prévention de la violence au travail en milieu scolaire⁽³⁾

TRANSPORT SCOLAIRE

- Association internationale pour la sécurité du transport des jeunes (AIST)⁽¹⁾
- Comité aviseur de la campagne de sécurité dans le transport écolier⁽³⁾
- Comité consultatif sur le transport scolaire⁽³⁻⁴⁾
- Comité sur la sécurité des élèves dans le transport scolaire⁽³⁾
 - Sous-comité consultatif sur les équipements⁽³⁾
- Comité sur le transport scolaire intégré au service du transport en commun⁽⁴⁾
- Groupe de travail pour le suivi des recommandations émises lors de la consultation nationale sur la sécurité des autobus⁽³⁾
- Table nationale sur le transport scolaire⁽²⁾

PARTENARIAT

- Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)
 - Bureau des gouverneurs⁽¹⁾
- Allô prof⁽¹⁻³⁻⁴⁾
- Comité aviseur INRS - Culture et société⁽³⁾
- Comité directeur conjoint MEQ-CS sur les plans stratégiques des commissions scolaires et sur les plans de réussite des établissements⁽²⁾
 - Sous-comités
 - Pilotage national de la stratégie d'intervention pour les écoles secondaires en milieu défavorisé *Agir autrement*⁽²⁻³⁾
 - Analyse du volet financier lié à l'organisation des services aux élèves HDAA⁽³⁻⁴⁾
 - Mise en œuvre et organisation du service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire au primaire⁽³⁻⁴⁾
 - Mise en œuvre du plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue⁽³⁻⁴⁾
 - Suivi du rapport du Vérificateur général sur les services de garde en milieu scolaire⁽³⁻⁴⁾
- Comité consultatif portant sur le plan d'action en communication de la FCSQ⁽³⁻⁴⁾
- Comité Culture et éducation⁽³⁾
- Comité de coordination sur la recherche sur les conseils d'établissement⁽³⁾
- Comité directeur national du programme *Ça bouge après l'école*⁽²⁾
- Comité École et milieux en santé⁽³⁾
- Comité organisateur du forum d'automne de l'Institut de la Fondation de l'entrepreneuriat⁽³⁻⁴⁾
- Comité de révision du recueil des délais minimaux⁽³⁻⁴⁾
- Comité de suivi du plan concerté pour les familles du Québec⁽³⁾
- Commission canadienne de l'UNESCO⁽²⁾
- Commission des partenaires du marché du travail
 - Conseil d'administration⁽¹⁾
- Conseil du patronat du Québec
 - Conseil d'administration⁽¹⁾
 - Comité exécutif⁽¹⁾
 - Comité aviseur⁽¹⁾
- Conseil d'administration de l'Éducation internationale⁽²⁾
- Conseil d'administration – Ordinateurs pour les écoles du Québec⁽³⁻⁴⁾
- Conseil d'administration de la Société GRICS⁽²⁾
- Conseil d'administration de Solidarité rurale⁽¹⁾
- Conseil d'administration du réseau Villes et villages en santé⁽¹⁾
- Fédération québécoise du sport étudiant⁽¹⁾
- Fonds Jeunesse
 - Conseil d'administration du Fonds Jeunesse⁽¹⁾
 - Comité de développement du Fonds Jeunesse⁽¹⁾
 - Comité exécutif⁽¹⁾
- Forum des partenaires de la politique familiale⁽¹⁾

- Groupe de travail de la Commission des partenaires
 - Application de la loi 150⁽³⁾
 - Formation continue⁽³⁾
 - Régime d'apprentissage – Loi 90⁽⁴⁾
- Groupe de travail sur le maintien de l'école de village⁽¹⁻²⁾
- Québec en forme
 - Conseil d'administration⁽¹⁾
- Réseau des écoles micro-entreprises environnementales
 - Bureau des gouverneurs⁽¹⁾
 - Conseil d'administration⁽³⁻⁴⁾
- Semaine québécoise des familles⁽³⁾
- Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire⁽³⁾
- Table de concertation DGE-Réseau sur les élections scolaires⁽³⁻⁴⁾
- Table de concertation sur la gestion des matières résiduelles⁽³⁾
- Table de travail sur l'élaboration d'un guide de terminologie en loisir⁽³⁾
- Table de concertation – secteur éducation / Hydro-Québec⁽³⁾
- UNICEF – Comité d'éducation⁽¹⁾

FINANCEMENT

- Comité MEQ-Réseau sur les ressources financières et matérielles⁽²⁾
 - Sous-comité sur la formation générale des jeunes⁽⁴⁾
 - Sous-comité sur la formation continue : volet formation professionnelle et volet formation générale des adultes⁽⁴⁾
 - Sous-comité sur les facteurs géographiques particuliers⁽⁴⁾
 - Sous-comité sur le transport scolaire⁽³⁻⁴⁾
 - Sous-comité sur l'impact de la TPS et de la TVQ⁽⁴⁾
 - Sous-comité sur le parc immobilier des commissions scolaires⁽⁴⁾
 - Sous-comité sur la mise à jour des éléments du régime financier⁽⁴⁾

(1) Présidence

(2) Direction générale

(3) Personnel de la FCSQ

(4) Représentants des commissions scolaires



| DIRECTION GÉNÉRALE | DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DES AFFAIRES PUBLIQUES | SECRETARIAT GÉNÉRAL |
|---|--|---|
| <p>Réjean Morel Directeur général</p> <p>Charles Cauchon** Conseiller en financement et en transport scolaire</p> <p>Huguette Chabot Technicienne en administration</p> <p>Jacqueline Coulombe Technicienne en administration</p> <p>Claudette Dionne Secrétaire de gestion</p> <p>Berthier Dolbec Conseiller en développement pédagogique</p> <p>Carolle Dupuis Secrétaire</p> <p>Annie Jomphe Conseillère en développement pédagogique</p> <p>Marie-Josée Lépinay** Secrétaire</p> <p>Lise Masse Coordonnatrice des ressources financières et matérielles</p> <p>Robert Pleau Conseiller en recherche et développement</p> <p>Monique Poulin* Conseillère en formation et développement organisationnel</p> <p>Louise Tremblay Conseillère en financement et en transport scolaire</p> <p>Yves Tremblay Technicien en informatique</p> <p>Doris-Lynne White Secrétaire</p> | <p>Denis Pouliot Directeur des communications et des affaires publiques</p> <p>Marie Blouin Conseillère en communications</p> <p>Nathalie Masse Technicienne en communications</p> <p>Denise Ouellet** Secrétaire</p> <p>Brigitte Roy Conseillère en communications</p> <p>José Calderon** Technicien en informatique</p> | <p>Clermont Provencher Secrétaire général</p> <p>France Beaupré Secrétaire</p> <p>Jacques Bélanger Opérateur de duplicateur offset</p> <p>Carole Dubois Secrétaire</p> <p>Hélène Fournier Conseillère en ressources matérielles et à la formation</p> <p>Alain Guimont Avocat et conseiller juridique</p> <p>Paule Lebel Secrétaire de gestion et responsable de l'organisation matérielle</p> <p>Florence Lemelin Téléphoniste</p> <p>Marc-André Morissette Technicien en travaux pratiques</p> <p>Rachel Roy** Secrétaire</p> |
| | DIRECTION DES RELATIONS DU TRAVAIL | |
| | <p>Bernard Tremblay Directeur des relations du travail</p> <p>Claire April Secrétaire de gestion</p> <p>Pierre D'Amours* Conseiller en relations du travail</p> <p>Mélanie Hillinger Avocate et conseillère en relations du travail</p> <p>Édith Lapointe Avocate et conseillère en relations du travail</p> <p>Brigitte L'Heureux Conseillère en relations du travail</p> <p>Tristan Lussier** Conseiller en relations du travail</p> <p>Marie Therrien Secrétaire</p> <p>Nancy Thivierge Avocate et conseillère en relations du travail</p> | |
| | | <p>À noter que le quart du personnel de la Fédération est financé par des revenus autres que les cotisations.</p> <p>* Prêt de service</p> <p>** Personnel temporaire</p> |

| MÉDAILLE D'ARGENT | MÉDAILLE DE BRONZE |
|---|---|
| <p>Diane Bernard-Riberdy Commission scolaire des Samares</p> <p>Denys Bertrand Commission scolaire de la Côte-du-Sud</p> <p>Serge Bouchard (À titre posthume) Commission scolaire de l'Estuaire</p> <p>Donald Bubar Commission scolaire de la Baie-James</p> <p>Manon Dauphinais Commission scolaire Marie-Victorin</p> <p>Michel Desrosiers Commission scolaire des Chênes</p> <p>Jean-Guy Doré Commission scolaire du Pays-des-Bleuets</p> <p>Suzanne Durivage Commission scolaire des Hauts-Cantons</p> <p>Jean-Pierre Ferland Commission scolaire des Affluents</p> <p>Diane Gagné-Lajoie Commission scolaire du Lac-Saint-Jean</p> <p>Aline Létourneau Commission scolaire de la Côte-du-Sud</p> <p>Jean-Marc Mathieu Commission scolaire Harricana</p> <p>Clément Page Commission scolaire des Patriotes</p> <p>Louis Pelletier Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais</p> <p>Noël Richard Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke</p> <p>Claude Rousseau Commission scolaire de l'Énergie</p> <p>Jean Sauvageau Commission scolaire du Chemin-du-Roy</p> <p>Pâquerette Sergerie Commission scolaire des Chic-Chocs</p> | <p>Jean-Paul Alarie Commission scolaire de Rouyn-Noranda</p> <p>Thomas Arsenault Commission scolaire des Grandes-Seigneuries</p> <p>Lise Babin Commission scolaire René-Lévesque</p> <p>Hélène Bélisle Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais</p> <p>Claudette Boyer Commission scolaire des Affluents</p> <p>Dominique Choquette Commission scolaire des Hautes-Rivières</p> <p>Julien Croteau Commission scolaire des Drapeurs</p> <p>Roger Fillion Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke</p> <p>Ghislain Godbout Commission scolaire du Lac-Abitibi</p> <p>Lucien Houde Commission scolaire des Rives-du-Saguenay</p> <p>Guy Marcotte Commission scolaire au Cœur-des-Vallées</p> <p>Luc Morrier Commission scolaire De La Jonquière</p> <p>Réjean Payette Commission scolaire des Samares</p> <p>Marcel Spénard Commission scolaire des Sommets</p> <p>Laurette Vigneau Commission scolaire des Îles</p> |

Coordination et uniformisation de la rédaction

Direction des communications et des affaires publiques

Collaboration à la rédaction

Direction et personnel professionnel de la FCSQ

Conception graphique

Zone Neutre Communication graphique

Impression et assemblage

Secteur de l'imprimerie de la FCSQ

Publié par

La Fédération des commissions scolaires du Québec
1001, avenue Bégon
Case postale 490
Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7

Téléphone: (418) 651-3220

Télécopieur: (418) 651-2574

Courriel: info@fcsq.qc.ca

Site Internet: www.fcsq.qc.ca

Document: 6316

Dossier: I-106-01

Dépôt légal – 2^e trimestre 2003

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Note – Les textes inclus dans ce document ont été féminisés dans la mesure du possible. Cependant, lors de certains passages, il nous a semblé plus pratique d'utiliser la forme masculine afin de faciliter la lecture. Il ne faudrait y voir qu'une manière d'alléger le texte et, d'aucune façon, une procédure discriminatoire.

MEMBRES DE LA FCSQ

Commission scolaire des Affluents
Commission scolaire de L'Amiante
Commission scolaire de la Baie-James
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
Commission scolaire des Bois-Francs
Commission scolaire de la Capitale
Commission scolaire de Charlevoix
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Commission scolaire des Chênes
Commission scolaire des Chic-Chocs
Commission scolaire au Cœur-des-Vallées
Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Commission scolaire des Découvreurs
Commission scolaire des Draveurs
Commission scolaire de l'Énergie
Commission scolaire de l'Estuaire
Commission scolaire du Fer
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
Commission scolaire Harricana
Commission scolaire des Hautes-Rivières
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Commission scolaire des Hauts-Cantons
Commission scolaire des Îles
Commission scolaire De La Jonquière
Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup
Commission scolaire du Lac-Abitibi
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
Commission scolaire du Lac-Témiscamingue
Commission scolaire des Laurentides
Commission scolaire de Laval
Commission scolaire du Littoral
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
Commission scolaire Marie-Victorin
Commission scolaire de Montréal
Commission scolaire des Monts-et-Marées
Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
Commission scolaire des Navigateurs
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
Commission scolaire des Patriotes
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
Commission scolaire des Phares
Commission scolaire Pierre-Neveu
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Commission scolaire de Portneuf
Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
Commission scolaire René-Lévesque
Commission scolaire de la Riveraine
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
Commission scolaire de Rouyn-Noranda
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Commission scolaire des Samares
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Commission scolaire des Sommets
Commission scolaire de Sorel-Tracy
Commission scolaire des Trois-Lacs
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

ÉTATS FINANCIERS 2002-2003

VISION/CONCERTATION/ACTION
VISION/CONCERTATION/ACTION
VISION/CONCERTATION/ACTION
VISION/CONCERTATION/ACTION
VISION/CONCERTATION/ACTION
VISION/CONCERTATION/ACTION
VISION/CONCERTATION/ACTION
VISION/CONCERTATION/ACTION
VISION/CONCERTATION/ACTION
VISION/CONCERTATION/ACTION
VISION/CONCERTATION/ACTION
VISION/CONCERTATION/ACTION
VISION/CONCERTATION/ACTION
VISION/CONCERTATION/ACTION
VISION/CONCERTATION/ACTION
VISION/CONCERTATION/ACTION
VISION/CONCERTATION/ACTION
VISION/CONCERTATION/ACTION
VISION/CONCERTATION/ACTION
VISION/CONCERTATION/ACTION
VISION/CONCERTATION/ACTION



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

États financiers

au 31 mars 2003



| | |
|---|---|
| RAPPORT DES VÉRIFICATEURS | 2 |
| ÉTATS FINANCIERS | |
| État des résultats et des excédents cumulés | 3 |
| Avoir en immobilisations | 6 |
| Bilan | 7 |
| État des flux de trésorerie | 8 |
| Notes complémentaires | 9 |

Rapport des vérificateurs

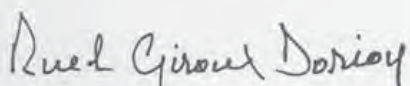
2

Aux membres de La Fédération des commissions scolaires du Québec,

Nous avons vérifié le bilan de La Fédération des commissions scolaires du Québec au 31 mars 2003 et les états des résultats et des excédents cumulés, de l'avoir en immobilisations et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états incombe à la direction de la fédération. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la fédération au 31 mars 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Société nominale
Comptables agréés

Québec
Le 14 avril 2003

État des résultats et des excédents cumulés

Exercice terminé le 31 mars 2003

page 3



| | 2002-2003 | | 2001-2002 |
|--|------------------|------------------|------------------|
| | Réel | Budget | Réel |
| Produits | | | |
| Cotisations | 3 555 364 \$ | 3 555 364 \$ | 3 375 153 \$ |
| Contrats de service | 42 566 | 45 600 | 42 172 |
| Intérêts gagnés et autres produits | 104 934 | 110 000 | 137 919 |
| Coordination des régions | 51 362 | 51 300 | 49 111 |
| | <u>3 754 226</u> | <u>3 762 264</u> | <u>3 604 355</u> |
| | | | |
| Services rendus, subventions et activités autrement financées | | | |
| Services-conseil aux membres, santé et sécurité du travail, soutien à la négociation et formation des commissaires et des gestionnaires | 1 333 630 | 1 092 693 | 1 384 383 |
| Service des ressources matérielles | 72 592 | 111 678 | 133 072 |
| Colloque <i>Les défis de l'école publique</i> | 274 028 | 250 000 | |
| Orientation scolaire | | | 38 762 |
| Congrès biennal | | | 218 558 |
| | <u>1 680 250</u> | <u>1 454 371</u> | <u>1 774 775</u> |
| | <u>5 434 476</u> | <u>5 216 635</u> | <u>5 379 130</u> |
| | | | |
| Charges | | | |
| Assemblée générale | 31 071 | 33 111 | 38 224 |
| Conseil général | | | |
| Conseil général et commissions permanentes | 173 064 | 162 313 | 166 945 |
| Activités régionales | 325 034 | 325 490 | 319 402 |
| Bureau de direction | 63 786 | 56 824 | 45 645 |
| À reporter | <u>592 955</u> | <u>577 738</u> | <u>570 216</u> |

État des résultats et des excédents cumulés

Exercice terminé le 31 mars 2003

4

| | 2002-2003 | | 2001-2002 |
|---|-----------|-----------|-----------|
| | Réel | Budget | Réel |
| Charges (suite) | | | |
| Reportés | 592 955 | 577 738 | 570 216 |
| Présidence et vice-présidence | 157 245 | 158 082 | 142 120 |
| Priorité et dossiers majeurs | 238 522 | 139 920 | 136 696 |
| Direction générale | | | |
| Direction | 169 058 | 207 461 | 194 550 |
| Recherche et analyse | 90 498 | 99 379 | 85 017 |
| Activités administratives et éducatives | 385 489 | 341 633 | 327 095 |
| Ressources informatiques, financières et matérielles | 360 037 | 392 297 | 337 347 |
| Siège social | 196 962 | 183 947 | 176 668 |
| Direction des communications et des affaires publiques | | | |
| Direction | 118 878 | 122 655 | 107 268 |
| Communications | 265 191 | 311 935 | 293 289 |
| Affaires publiques | 38 497 | 35 599 | 36 839 |
| Secrétariat général | | | |
| Direction | 221 157 | 229 412 | 206 876 |
| Service juridique | 81 255 | 87 299 | 78 409 |
| Imprimerie | 156 033 | 183 510 | 149 443 |
| Services téléphoniques, documentation et archives | 99 254 | 120 854 | 97 517 |
| Direction des relations du travail | | | |
| Direction | 156 517 | 168 235 | 130 569 |
| Relations du travail et conditions de travail | 333 142 | 410 118 | 382 116 |
| Gestion des ressources humaines | 184 910 | 150 221 | 156 870 |
| À reporter | 3 845 600 | 3 920 295 | 3 608 905 |

État des résultats et des excédents cumulés

Exercice terminé le 31 mars 2003



TRAP 5

| | 2002-2003 | | 2001-2002 |
|--|------------|-------------|------------|
| | Réel | Budget | Réel |
| Charges (suite) | | | |
| Reportés | 3 845 600 | 3 920 295 | 3 608 905 |
| Services rendus, subventions et activités autrement financées | | | |
| Services-conseil aux membres, santé et sécurité du travail, soutien à la négociation et formation des commissaires et des gestionnaires | 1 237 097 | 1 037 262 | 1 345 551 |
| Service des ressources matérielles | 72 592 | 111 678 | 133 072 |
| Colloque <i>Les défis de l'école publique</i> | 269 078 | 250 000 | |
| Orientation scolaire | | | 35 290 |
| Congrès biennal | | | 214 621 |
| | 5 424 367 | 5 319 235 | 5 337 439 |
| | 10 109 | | 41 691 |
| Taxe sur les produits et services irrécupérables | 2 325 | | |
| Résultat net | 7 784 | (102 600) | 41 691 |
| Excédents cumulés au début de l'exercice | | | |
| Déjà établi | 487 852 | | 482 312 |
| Redressement sur l'exercice antérieur (note 3) | 36 151 | | |
| Redressé | 524 003 | | 482 312 |
| Excédents cumulés à la fin de l'exercice | 531 787 \$ | | 524 003 \$ |

Avoir en immobilisations

Exercice terminé le 31 mars 2003

page 6

| | <u>2002-2003</u> | <u>2001-2002</u> |
|--|-------------------|-------------------|
| Solde au début de l'exercice | 801 387 \$ | 828 504 \$ |
| Apports à même les revenus | | |
| Acquisition d'immobilisations | 71 814 | 81 744 |
| | <u>873 201</u> | <u>910 248</u> |
| Déduire | | |
| Amortissement de l'exercice | 95 844 | 104 966 |
| Radiation de la valeur nette d'immobilisations pour cause de disposition ou de désuétude | 2 477 | 3 895 |
| | <u>98 321</u> | <u>108 861</u> |
| Solde à la fin de l'exercice | <u>774 880 \$</u> | <u>801 387 \$</u> |

Bilan

au 31 mars 2003



| | <u>2002-2003</u> | <u>2001-2002</u> |
|---|--------------------|--------------------|
| Actif | | |
| Actif à court terme | | |
| Encaisse | 548 298 \$ | 509 971 \$ |
| Placements temporaires | 1 350 000 | 1 700 000 |
| Débiteurs (note 4) | 251 027 | 237 640 |
| Frais payés d'avance | 115 663 | 48 577 |
| | <hr/> 2 264 988 | <hr/> 2 496 188 |
| Immobilisations (note 5) | 1 266 362 | 1 292 869 |
| | <hr/> 3 531 350 \$ | <hr/> 3 789 057 \$ |
| Passif | | |
| Passif à court terme | | |
| Créditeurs et charges à payer | 600 300 \$ | 716 079 \$ |
| Revenus reportés (note 6) | 932 717 | 1 055 922 |
| | <hr/> 1 533 017 | <hr/> 1 772 001 |
| Valeur nette | | |
| Excédents cumulés | 531 787 | 524 003 |
| Excédents réservés (note 7) | 200 000 | 200 000 |
| Avoir en immobilisations | 774 880 | 801 387 |
| Excédent de la valeur d'expertise du terrain et du bâtiment sur le coût | 491 666 | 491 666 |
| | <hr/> 1 998 333 | <hr/> 2 017 056 |
| | <hr/> 3 531 350 \$ | <hr/> 3 789 057 \$ |

POUR LE CONSEIL GÉNÉRAL

André Caron, président

Réjean Morel, directeur général

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2003

page 8

| | <u>2002-2003</u> | <u>2001-2002</u> |
|--|---------------------|---------------------|
| Activités de fonctionnement | | |
| Résultat net | 7 784 \$ | 41 691 \$ |
| Dépenses en capital | | |
| Acquisitions nettes d'immobilisations | 71 814 | 81 744 |
| | <u>79 598</u> | <u>123 435</u> |
| Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 8) | <u>(319 457)</u> | <u>758 711</u> |
| | <u>(239 859)</u> | <u>882 146</u> |
| | | |
| Activités d'investissement | | |
| Acquisitions nettes d'immobilisations | (71 814) | (81 744) |
| | | |
| Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des placements temporaires | <u>(311 673)</u> | <u>800 402</u> |
| Encaisse et placements temporaires au début de l'exercice | <u>2 209 971</u> | <u>1 409 569</u> |
| Encaisse et placements temporaires à la fin de l'exercice | <u>1 898 298 \$</u> | <u>2 209 971 \$</u> |

1. Statuts constitutifs et nature des activités

La fédération, personne morale au sens du Code civil du Québec, est constituée en corporation en vertu de la Loi concernant La Fédération des commissions scolaires du Québec, telle que modifiée le 3 juin 1999. La Loi permet à la fédération d'accepter comme membre toute commission scolaire sans référence au statut confessionnel ou linguistique. La fédération a pour but de promouvoir les intérêts de l'éducation à titre de mandataire de l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

2. Principales conventions comptables

Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût.

Immobilisations

Le terrain et le bâtiment ont été réévalués et sont présentés au bilan à la valeur marchande établie par Diamant & Associés International Inc. en date du 1^{er} mars 1982. Les additions subséquentes sont comptabilisées au coût. Aucun amortissement n'a été calculé sur le bâtiment depuis la date de la première évaluation d'expertise le 31 juillet 1975.

Le mobilier, l'équipement informatique, les logiciels et les autres équipements sont inscrits au coût. Les additions de l'exercice, imputées comme dépenses aux opérations au moment de leur acquisition, sont rétablies à l'actif par un crédit à l'avoir en immobilisations.

Les immobilisations amorties le sont en fonction de leur durée de vie utile respective, selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous.

| | | |
|--------------------------------------|-------------------------|------|
| Mobilier de bureau | Amortissement dégressif | 20 % |
| Équipement informatique et logiciels | Amortissement linéaire | 20 % |

3. Redressement sur l'exercice antérieur

En 2002, une provision avait été constituée pour le règlement d'un dossier relatif au personnel. À la suite du règlement du litige, pour un montant inférieur à la provision, les états financiers de l'exercice 2002 ont été redressés. Le solde des excédents cumulés au 1^{er} avril 2002 a été augmenté de 36 151 \$.

4. Débiteurs

| | <u>2002-2003</u> | <u>2001-2002</u> |
|---|-------------------|-------------------|
| Commissions scolaires et autres | 226 408 \$ | 169 745 \$ |
| Plan d'acquisition d'équipement informatique par les employés | 19 155 | 22 342 |
| Taxes à la consommation | | 45 553 |
| Retenues à la source | 5 464 | |
| | <u>251 027 \$</u> | <u>237 640 \$</u> |

Notes complémentaires

31 mars 2003

TABLE 10

5. Immobilisations

| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette | |
|---|--------------|-------------------------|--------------|--------------|
| | | | 2002-2003 | 2001-2002 |
| Terrain | 301 000 \$ | -- \$ | 301 000 \$ | 301 000 \$ |
| Bâtiment | 700 828 | -- | 700 828 | 700 828 |
| Mobilier de bureau | 871 650 | 703 866 | 167 784 | 191 441 |
| Équipement informatique et logiciels | 323 395 | 226 645 | 96 750 | 99 600 |
| | 2 196 873 \$ | 930 511 \$ | 1 266 362 \$ | 1 292 869 \$ |

6. Revenus reportés

Une partie des revenus relatifs aux activités ci-dessous est reportée et servira à les poursuivre au cours de l'exercice suivant.

| | 2002-2003 | 2001-2002 |
|--|------------|--------------|
| Service des ressources matérielles | 304 101 \$ | 340 883 \$ |
| Soutien à la négociation et formation des commissaires et des gestionnaires | 99 146 | 151 993 |
| Colloque <i>Les défis de l'école publique</i> | | 124 670 |
| Programme ordinateurs à l'école | 44 946 | 52 027 |
| Tables régionales des partenaires | 45 887 | 32 152 |
| Programme santé et sécurité du travail | 183 463 | 247 736 |
| Une école ouverte sur son milieu | 93 900 | 104 738 |
| Formation professionnelle | 36 891 | |
| Services de garde | 32 399 | |
| Congrès 2003 | 77 634 | |
| Autres | 14 350 | 1 723 |
| | 932 717 \$ | 1 055 922 \$ |



7. Excédents réservés

| | <u>2002-2003</u> | <u>2001-2002</u> |
|--|------------------|------------------|
| Une partie des excédents cumulés fut réservée afin de protéger la fédération contre toute baisse soudaine ou progressive des résultats de ses opérations | 200 000 \$ | 200 000 \$ |

8. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

| | <u>2002-2003</u> | <u>2001-2002</u> |
|----------------------|----------------------|-------------------|
| Débiteurs | (13 387)\$ | 399 077 \$ |
| Frais payés d'avance | (67 086) | 22 361 |
| Créditeurs | (115 779) | 317 795 |
| Revenus reportés | (123 205) | 19 478 |
| | <u>(319 457)\$</u> | <u>758 711 \$</u> |